



Rapport sur les impacts environnementaux 2017

1997-2017 : 20 ans après la création
du Marine Stewardship Council, retour
sur les améliorations et les progrès menés
par les pêcheries certifiées MSC partout
dans le monde

Notre vision est celle d'un monde où les océans regorgeraient de vie et où les approvisionnements en produits de la mer seraient assurés aussi bien pour la génération actuelle que pour les suivantes.

Notre mission est d'utiliser notre label et notre programme de certification des pêcheries pour contribuer à la préservation des ressources marines, en reconnaissant et en récompensant les pratiques de pêche durable et en guidant le consommateur dans ses choix. Le MSC travaille avec les acteurs de la filière de la pêche pour faire évoluer le marché des produits de la mer vers la durabilité.

MSC, 2017. Marine Stewardship Council :
Rapport sur les impacts environnementaux 2017.
MSC, Londres (Royaume-Uni). 44 p.
ISSN 2052-8876

Couverture : © Ulf Berglund
Cette page : © MSC/J Morgan





Sommaire

Préambule	2
Synthèse	4
Impacts mondiaux	6
Pérenniser les stocks de poisson	20
L'avenir des produits de la mer durables	30
Conclusion	40
Références	41

Préambule

Retour sur les 20 ans du Marine Stewardship Council



Lancé il y a 20 ans, le MSC était, dès l'origine, une idée audacieuse développée par le WWF et Unilever afin de s'engager contre le défi mondial de la surpêche. L'objectif était de créer un mécanisme de marché permettant de mettre en relation producteurs et consommateurs de produits de la mer,

et ce, par l'intermédiaire d'un tiers crédible, d'un processus de certification basé sur les preuves et données scientifiques et d'un programme de labellisation. Outre la reconnaissance et la récompense des bonnes pratiques existantes, cette approche permettrait aussi, grâce au leadership des partenaires engagés et des parties prenantes, de promouvoir et d'entraîner des changements concrets et durables lorsque cela est nécessaire, dans le but de garantir la santé, la productivité et la résilience de notre patrimoine marin mondial.

Depuis le début, nous savons que la crédibilité et la solidité du programme dépendent de notre capacité à recueillir, suivre et documenter les preuves des améliorations et des impacts. Plusieurs études préliminaires ont permis de recueillir des témoignages de pêcheurs et des exemples d'impact environnementaux et économiques (MSC, 2009). Depuis 2011, nous publions tous les ans des analyses plus détaillées et systématiques dans notre Rapport sur les impacts environnementaux du MSC. Ces rapports ont permis de documenter tout un panel d'améliorations, de l'accroissement de la biomasse d'espèces cibles à la réduction des prises accessoires, en passant par de nouvelles connaissances scientifiques et de nombreux bénéfices économiques pour les pêcheries engagées et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Cette progression n'a pas été toujours facile, mais 20 ans plus tard, l'idée audacieuse menée par WWF et Unilever a fait ses preuves. 12 % du volume mondial des captures sauvages sont certifiés selon le Référentiel Pêcheries du MSC. Le marché des produits de la mer labellisés et durables représente plus de

5 milliards de dollars et le programme est largement reconnu comme étant le plus rigoureux et le plus crédible pour garantir une pêche durable et la traçabilité des produits de la mer. À l'heure de notre vingtième anniversaire, j'aimerais remercier chaleureusement tous nos partenaires, et notamment les pêcheries certifiées MSC ainsi que l'ensemble des entreprises de produits de la mer engagées et certifiées tout le long de la chaîne d'approvisionnement, les organismes de certification tiers accrédités ou encore la communauté des ONG environnementales, dont l'engagement dans la procédure d'évaluation tierce-partie garantit des résultats fiables et crédibles.

Merci également à nos donateurs et à nos organes de gouvernance dévoués qui nous offrent leur temps, énergie et expertise afin d'aider le MSC à surmonter les défis complexes de l'univers des produits de la mer durables.

Ce parcours commun, et ses nombreux obstacles, a été pour nous une formidable expérience d'apprentissage, d'ajustements et d'améliorations qui permet aujourd'hui au MSC de rester pertinent et de réaliser notre vision commune des océans.

Alors que nous nous tournons vers les 20 prochaines années, je suis certain que le MSC, par le biais de l'engagement et du soutien continu de nos partenaires, sera en mesure de contribuer considérablement aux Objectifs de Développement Durable initiés par l'ONU, notamment ceux liés à l'ODD 14.

Rupert Howes
Directeur général, Marine Stewardship Council

Tour d'horizon des activités de suivi et d'évaluation du MSC



Une large part des efforts du MSC au cours des 20 dernières années a été consacrée à l'investissement dans la science et la recherche. Constituée officiellement en 2013, notre équipe de suivi et d'évaluation suit les impacts de notre programme et évalue le degré d'efficacité et de succès de notre mission.

Selon notre théorie du changement, le désir du consommateur et la demande du marché encouragent les pêcheries à obtenir la certification MSC, et les efforts de ces dernières pour prouver leur durabilité entraînent des changements positifs dans nos océans.

Pour tester l'efficacité de cette théorie, nous recueillons et analysons les données issues des pêcheries certifiées MSC afin de déterminer si des impacts positifs concrets sur les écosystèmes marins ont effectivement lieu. Cela permet d'évaluer notre progression à travers une procédure scientifique, cohérente, transparente et impartiale.

Le Rapport sur les impacts environnementaux 2017 inclut l'analyse systématique des performances des pêcheries certifiées MSC et se base à la fois sur des données de notation des pêcheries (compilées par le MSC à partir des évaluations indépendantes des pêcheries) et sur des bases de données externes et publiques. Ces analyses sont complétées par des témoignages détaillés qui illustrent ces données. En superposant toutes ces preuves, nous espérons donner un aperçu fidèle de l'impact du programme du MSC.

Cette année, notre analyse démontre les engagements pris par les pêcheries certifiées pour améliorer la protection des habitats marins et pour financer de nouvelles recherches scientifiques (page 11). Nous présentons également des données attestant de l'amélioration des stocks dans les pêcheries certifiées MSC dans le monde (page 24). Ces conclusions viennent s'ajouter aux preuves, de plus en plus nombreuses, qui démontrent que les pêcheries obtenant la certification MSC apportent des changements durables (voir également les rapports Martin et al., 2012 ; Rosenberg et al., 2015 ; Rosenberg et al., 2016 ; MSC, 2016).

Mesurer des impacts sur l'environnement marin comporte de nombreux défis, et nous nous engageons à renforcer notre programme de suivi et d'évaluation afin d'y répondre au mieux. Enfin, nous continuons de nous adapter aux connaissances scientifiques en constante évolution ainsi qu'aux suggestions de nos parties prenantes. Alors que nous ouvrons un nouveau chapitre de l'histoire du MSC, nous vous invitons à nous communiquer vos observations et vos suggestions.

David Agnew
Directeur de l'équipe Science et Référentiels



Synthèse

Notre cinquième Rapport sur les impacts environnementaux reflète la progression du MSC au cours des 20 dernières années, examine les performances en matière de durabilité des pêcheries certifiées dans le monde et, enfin, souligne les futurs domaines d'intérêt.

Une présence mondiale

12 % du volume mondial des captures sauvages sont certifiés MSC, soit le double depuis 2010.

En 2017, le MSC est devenu la première certification mondiale de produits de la mer à obtenir la reconnaissance du GSSI.

Les cartes en pages 16-17 soulignent les impacts positifs des pêcheries certifiées MSC dans le monde entier, du financement de nouvelles recherches dans l'Arctique jusqu'à l'élimination de la pêche illégale dans l'océan Austral.

Évolution du Référentiel Pêcheries du MSC

Les pages 8-10 du rapport retracent les actualisations et les améliorations apportées au Référentiel Pêcheries du MSC au cours des 20 dernières années. Deux révisions majeures (2008 et 2014) ont intégré l'évolution des meilleures pratiques mondiales en matière de gestion des pêcheries, les nouvelles connaissances scientifiques et les contributions des parties prenantes.

Des changements positifs dans nos océans

94 % des pêcheries certifiées MSC ont été tenues d'apporter au minimum une amélioration afin de renforcer ou de surveiller davantage la durabilité de leurs pratiques, ce qui a donné 1 238 exemples de changement depuis 2000.

Les pêcheries certifiées MSC ont financé 46 nouveaux projets de recherche scientifique, dans le cadre d'actions visant à assurer la durabilité de leurs impacts sur les habitats marins (pages 11-13).

Des stocks de poissons pérennes

Les pages 24-27 présentent une analyse des états des stocks dans neuf régions différentes du globe. À l'échelle mondiale, les stocks ciblés par les pêcheries certifiées MSC affichent des niveaux durables de la biomasse des stocks, et, dans de nombreuses régions, les stocks affichent une biomasse supérieure une fois la certification MSC obtenue.

Guide rapide du Rapport sur les impacts environnementaux 2017

Vous êtes pressé ? Repérez les ancrs et les boussoles : elles signalent des brefs résumés des informations qui figurent dans ce rapport



Boussole = analyses de données et résultats



Ancre = Immersion dans des histoires illustrant des pêcheries certifiées et des partenariats mondiaux

Des chaînes d'approvisionnement traçables

Des analyses ADN ont démontré un taux d'erreur d'étiquetage inférieur à 1 % sur les produits certifiés MSC.

Le nouveau Référentiel CGO (Chaîne de Garantie d'Origine), destiné aux entreprises en lien direct avec le consommateur (CFO), a été largement adopté par le secteur de la restauration, avec 135 titulaires d'une certification CGO représentant près de 23 000 sites CFO (page 35).

Améliorer l'accessibilité

Le kit de renforcement des capacités élaboré par le MSC ainsi que l'utilisation de la méthodologie RBF (Risk Based Framework) ont permis à des pêcheries artisanales et des pays du Sud de rejoindre le programme MSC (page 30).

Le Fonds mondial pour la Pêche Durable et le programme de bourse de recherche du MSC ont donné naissance à des projets de durabilité innovants dans le monde entier (page 31).

L'avenir des produits de la mer durables

Le MSC est un indicateur officiel des progrès effectués vers les Objectifs d'Aichi pour la biodiversité établis par les Nations Unies, et contribue aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU 2, 8 et 14.

Le MSC et l'ASC (Aquaculture Stewardship Council) se sont associés en vue de la publication d'un Référentiel Algues d'ici fin 2017 (page 34).

Les pêcheries engagées dans le programme MSC

Une présence mondiale

En décembre 2016, 296 pêcheries de 35 pays ont été certifiées « durables » selon le Référentiel Pêcheries du MSC, preuve de leur engagement à agir pour des écosystèmes sains et pour la durabilité des stocks de poisson.

Les pêcheries suspendues et retirées

L'obtention et le maintien d'une certification exigent un investissement et un engagement considérables, et des audits peuvent entraîner la suspension de pêcheries du programme, et ce, jusqu'à ce que celles-ci améliorent leurs performances. En 2016, 17 pêcheries ont ainsi été suspendues.

Les pêcheries peuvent également délibérément se retirer du programme pour un certain nombre de motifs, qu'elles ne sont pas tenues de communiquer au MSC. En 2016, 16 pêcheries se sont ainsi retirées du programme.

L'importance des pré-évaluations

En 2016, l'analyse des données de pré-évaluation des organismes de certification tiers sur la période 1997-2014 a révélé que la moitié environ des pêcheries ayant volontairement entrepris une pré-évaluation n'ont pas continué en évaluation complète MSC la même année. Cela laisse penser que bon nombre de pêcheries ne sont pas encore prêtes à être évaluées selon les critères rigoureux de durabilité du Référentiel Pêcheries du MSC.

Euvrer pour plus de durabilité

Des centaines de pêcheries du monde entier sont engagées dans des projets d'amélioration de pêcheries (Fisheries Improvement Project - FIP), dont bon nombre se servent des outils de mesure et de suivi du MSC et d'autres ressources pour les guider sur la route de la durabilité (page 30).

Nombre de pêcheries dans le programme MSC au 31 décembre 2016

296 pêcheries certifiées **17** suspendues **67** en cours d'évaluation



DES CENTAINES

de pêcheries ne sont pas encore prêtes à être évaluées, et sont engagées dans des activités de pré-évaluation et des FIP

Chapitre 1 : Impacts mondiaux

20 ans d'améliorations pour les océans

L'évolution du Référentiel MSC

Cette année marque les 20 ans de la naissance du MSC, organisme international à but non lucratif et indépendant. Formée après l'effondrement des stocks de morue des Grands Bancs de Terre-Neuve en 1992, l'organisation propose comme outil clé le Référentiel Pêcheries du MSC, basé sur la science. Il permet aux organismes de certification tiers d'évaluer si une pêcherie est correctement gérée et durable d'un point de vue écologique.

C'est en 1999 qu'est publiée la première version du Référentiel Pêcheries du MSC, sous le nom de « Principes et Critères du Référentiel du MSC ». Depuis lors, le MSC n'a cessé de le développer et de l'améliorer afin de refléter les progrès des connaissances internationalement reconnues en science halieutique et en gestion des pêches, et ce, en consultant des parties prenantes dans le monde entier.

Lorsqu'il s'agit de modifier le Référentiel, la politique du MSC est de refléter les meilleures pratiques éprouvées, en intégrant les nouvelles connaissances une fois celles-ci acceptées par la communauté internationale et mises en œuvre dans plusieurs

juridictions. Pour plus d'informations sur ce processus, rendez-vous pages 8-10.

Un impact prouvé

De manière globale, le programme du MSC promeut et catalyse les solutions réalistes et des changements dans nos océans.

L'utilisation du label MSC crée des incitations commerciales qui récompensent les pratiques de pêche durable, ce qui permet à de nombreuses pêcheries d'être plus compétitives sur le marché mondial. Cet encouragement à la certification – et l'amélioration des performances des pêcheries, nécessaire dans de nombreux cas – favorise une meilleure gestion des océans du monde entier et conforte notre théorie du changement.

Ce chapitre présente quelques-unes des 1 200 améliorations et plus apportées par les pêcheries certifiées MSC depuis 2000 (voir carte page 16), et cartographie l'engagement du MSC au sein des grands écosystèmes marins partout dans le monde (page 14).





Pour compléter ce large tableau, vous trouverez également une analyse approfondie des actions concrètes mises en place par des pêcheries du monde entier afin de réduire leur impact sur les habitats marins (page 11). L'impact benthique est mesuré dans le cadre de l'évaluation détaillée de l'écosystème, couverte par le Principe 2 du Référentiel Pêcheries du MSC, garant d'un impact environnemental minimisé et maîtrisé des activités de pêche.

Partager nos données et en systématiser le suivi

Mener des activités de suivi et d'évaluation dans des systèmes marins dynamiques est complexe, tout comme il est difficile d'isoler les impacts du MSC de ceux dus à d'autres facteurs. Nous nous efforçons d'être aussi transparents que possible dans nos analyses. Nous partageons nos données, notre méthodologie et nos indicateurs supplémentaires de suivi des programmes dans les ressources complémentaires disponibles à l'adresse suivante :

www.msc.org/global-impacts/measuring-global-impacts/research-and-key-documents

Ces ensembles de données et les analyses incluses dans ce rapport sont utilisés pour l'évaluation systématique du programme du MSC.

Contribuer au changement

Les Référentiels MSC doivent évoluer au même rythme que les meilleures pratiques mondiales : c'est pourquoi nous communiquons avec nos parties prenantes dans le monde entier afin d'orienter nos travaux. Pour prendre part à ces consultations publiques, rendez-vous sur improvements.msc.org.

Analyse 2016 : Prises accessoires, rejets en mer et analyse systématique selon les espèces

Le Rapport sur les impacts environnementaux 2016

incluait une analyse approfondie des efforts entrepris par les pêcheries certifiées pour réduire les prises accessoires et les rejets en mer, favorisant une pêche « plus intelligente », et plus sélective (MSC, 2016). Nous avons également mené une analyse systématique des améliorations apportées par les pêcheries certifiées MSC, espèce par espèce. Cette analyse est disponible dans les ressources supplémentaires :

www.msc.org/global-impacts/measuring-global-impacts/research-and-key-documents.

L'évolution du Référentiel Pêcheries du MSC

Depuis la publication en 1999 des Principes et Critères du MSC pour une Pêche Durable, le Référentiel Pêcheries du MSC a fait l'objet de mises à jour régulières. Ces mises à jour sont motivées par les évolutions des meilleures pratiques mondiales en matière de gestion des pêches, mais aussi par les nouvelles connaissances scientifiques et par les contributions des parties prenantes. Publiée en 2014, la version 2.0 du Référentiel a renforcé les exigences pour des impacts environnementaux durables, contribuant à garantir la durabilité de la pêche d'aujourd'hui et de demain.

L'élaboration d'exigences de durabilité vérifiables, fondées sur les meilleures connaissances scientifiques et pratiques de gestion disponibles, et applicables à tous les types de pêcheries n'est pas une tâche facile. Ces défis sont d'autant plus grands que l'évolution des connaissances scientifiques et des meilleures pratiques de gestion admises est rapide (Agnew et al., 2013).

En parallèle de notre propre évolution depuis 2017, la reconnaissance internationale de la gestion écosystémique des pêches a changé. Cette gestion n'est plus considérée comme un simple ajout aux approches monospécifiques de gestion des stocks, mais comme une approche à part entière qui impacte l'ensemble des décisions de gestion de toutes les pêcheries (Link, 2002 ; Pikitch et al., 2004 ; Rice, 2011).

Enseignements et améliorations : 1997-2008

La première version du Référentiel MSC, baptisée « Principes et Critères du Référentiel du MSC », a été élaborée en consultation avec des parties prenantes du monde entier entre 1997 et 1999. Cette première version était basée sur les meilleures preuves scientifiques, les meilleurs principes de gestion des pêcheries et les meilleurs accords politiques



© Manuel Díaz de RGB Photosocial

disponibles à l'époque (ex. : Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, 1982 ; Code de Conduite pour une Pêche Responsable de la FAO, 1995 ; Mangel et al., 1996).

Si leur développement a marqué une étape importante, ces premiers principes n'étaient pas suffisamment spécifiques pour permettre une vérification efficace des performances des pêcheries. Ainsi, jusqu'en 2008, le MSC autorisait les organismes de certification à créer leurs propres indicateurs pour noter les pêcheries en cours d'évaluation.

Conséquence de cette approche flexible, le Référentiel était interprété de façon hétérogène. Entre 2006 et 2008, des indicateurs plus spécifiques ont donc été développés par le MSC après consultation de plusieurs parties prenantes, aboutissant à la publication, en 2008, du document « Guide et Méthodologie d'évaluation des Pêcheries » version 1.0.

Cette publication (et celle des révisions ultérieures, jusqu'à la version 1.3 de 2013) a permis aux pêcheries et aux organismes de certification de bénéficier d'un ensemble complet d'indicateurs de performance, grâce auquel la durabilité des pêcheries du monde entier a pu être évaluée.

La mise à jour de 2008 incorporait également les développements récents en sciences de gestion des pêches, comme les Directives pour l'étiquetage écologique des produits de la mer sauvages (2005) et le Plan d'action international visant à réduire les prises accidentelles d'oiseaux de mer par les palangriers (1999a) de la FAO.

Mise à jour des exigences sur l'état des stocks

La première pêcherie certifiée MSC

En 2000, la pêcherie de langouste d'Australie-Occidentale a été la première à obtenir la certification MSC. Depuis, la pêcherie a été réévaluée deux fois, mettant en œuvre les révisions du Référentiel des 17 dernières années.

Avant 2008, le MSC exigeait le maintien à un niveau de productivité élevée de la population de poisson ciblée par la pêcherie tout en évitant la surexploitation.

Cependant, il manquait des points de référence spécifiques pour les stocks, qu'une pêcherie aurait pu utiliser comme valeur cible pour maintenir ou améliorer ses efforts, ainsi que des attentes claires sur la stratégie de capture ou de règles de contrôle à définir par les autorités de gestion.

La mise à jour du Référentiel Pêcheries a permis d'améliorer ce point, couvert par le Principe 1, en intégrant la nécessité pour tous les stocks certifiés de disposer d'un point de référence cible de biomasse équivalent au Rendement Maximum Durable (BRMD) et la nécessité d'osciller autour de cette cible. Nous allons voir dans le chapitre 2 que cette amélioration se reflète dans le bon état des stocks des pêcheries certifiées MSC dans le monde entier (page 24).

Pêcheries aux données limitées et Méthodologie RBF

Le Référentiel Pêcheries est conçu pour être accessible aux pêcheries de tous types. Cependant, ses exigences élevées en matière de données quantitatives peuvent constituer un frein, notamment pour les pêcheries artisanales et celles n'ayant pas accès à des évaluations des stocks (Costello et al., 2012). Pour y remédier, le MSC a établi un ensemble d'indicateurs, basés sur une analyse de risques et sur le principe de précaution, pour permettre l'évaluation des pêcheries manquant de

données : la Méthodologie RBF (Risk-Based Framework).

Le RBF a été conçu à l'origine par le Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (Australie) dans le cadre de sa méthodologie « Ecological Risk Assessment for Effects of Fishing ». En 2008, la méthode a été mise à l'essai dans sept pêcheries du monde entier, avant d'être entièrement incorporée au Référentiel Pêcheries du MSC, en juillet 2009.

C'est un exemple parmi tant d'autres qui illustre la façon dont le MSC travaille à assurer l'accessibilité mondiale du Référentiel sans pour autant sacrifier la crédibilité scientifique du Référentiel.

À ce jour, 67 pêcheries ont été certifiées en utilisant le RBF pour évaluer leur impact sur les stocks cibles ou sur les captures accessoires. 24 % d'entre elles opéraient dans l'hémisphère sud, par exemple au Suriname (page 32).

Une approche écosystémique pour la gestion des pêches : 2008-2014

Entre 2008 et 2014, le MSC a publié des mises à jour annuelles de son Référentiel Pêcheries. Bon nombre de ces mises à jour incluaient des améliorations des exigences du Référentiel pour l'évaluation de la gestion écosystémique des pêcheries.

En 2011 par exemple, le Référentiel a été mis à jour afin d'y incorporer les meilleures pratiques pour les pêcheries qui ciblent des espèces à faible niveau trophique, comme le krill, dont le rôle est vital dans certains écosystèmes marins. Avant cette date, le Référentiel exigeait que la gestion des stocks cibles tienne compte du rôle des espèces dans l'écosystème, sans toutefois préciser la façon de faire. Pendant trois ans, le MSC a mené une large consultation et a commandité des recherches scientifiques afin de déterminer l'approche de gestion la plus adaptée aux espèces clés à faible niveau trophique (Smith et al., 2011). Ces travaux ont été combinés aux résultats d'autres recherches internationales (Pikitch et al., 2012). En 2011, le MSC a publié des informations détaillées pour permettre d'identifier si une espèce donnée a une importance clé dans un écosystème et a précisé le mode de gestion nécessaire de ces espèces pour respecter le Référentiel MSC.

Autre exemple : la version 1.3 du Référentiel – publiée en 2013 – a inclus des restrictions strictes concernant la pratique du shark finning, ce qui a permis de répondre aux préoccupations générales concernant la capacité de la plupart des systèmes de gestion à surveiller et contrôler l'exploitation des requins lorsque le shark finning est autorisé. La publication de ces nouvelles restrictions, qui reflétaient

les politiques internationales mises en place par les Organisations Régionales de Gestion des Pêches, ainsi que des directives soulignées dans le Plan d'action International pour la Conservation et la Gestion des Requins (1999), a suivi une vaste consultation des parties prenantes.

Collaborer avec les parties prenantes

Tous les Référentiels MSC et autres critères de certification sont régulièrement passés en revue par le biais de notre processus de développement des directives, et intègrent les contributions précieuses de nos parties prenantes transmises lors d'ateliers ciblés, de webinaires, de groupes de discussion et de consultations en ligne.

Par exemple, le nouveau Référentiel Pêcheries (version 2.0), développé entre 2012 et 2014, est le fruit d'une consultation d'un an auprès de plus de 80 parties prenantes, notamment des experts de la filière pêche, des scientifiques, des ONG et un vaste réseau de partenaires de l'industrie de la pêche du monde entier.

Toujours plus d'améliorations : version 2.0

La dernière mise à jour du Référentiel tient compte des dernières découvertes en sciences halieutiques. Elle accroît notamment les exigences relatives au Principe 2 du Référentiel : Un impact durable sur les écosystèmes

Cette mise à jour inclut notamment :

- De nouveaux critères qui exigent de passer en revue et de mettre en œuvre si nécessaire les mesures de réduction des prises accessoires, intégrant ainsi les principes soulignés dans les Directives internationales sur la gestion des prises accessoires et la réduction des rejets en mer (2011).
- Une meilleure protection des habitats marins et des écosystèmes marins vulnérables (EMV), intégrant ainsi les principes soulignés dans les Directives internationales sur la gestion de la pêche profonde en haute mer (2009).
- Assurer que les impacts cumulés des pêcheries certifiées MSC dont les aires d'opération se chevauchent ne menacent ni les espèces accessoires ni les EMV.

En 2016, la pêcherie de poulpe au casier dans l'ouest des Asturies, gérée par des cofradías artisanales, est devenue la première à être certifiée conforme au Référentiel Pêcheries du MSC version 2.0.

Une reconnaissance internationale

En 2017, le MSC a été reconnu par le GSSI (Global Sustainable Seafood Initiative) comme un programme international crédible de certification des produits de la mer.

Notre programme de certification répond à tous les composants essentiels du Standard du GSSI, mais aussi à quelque 63 composants supplémentaires portant sur des thèmes tels que la pêche en eaux profondes, les EMV ou la collecte de données destinée à démontrer l'impact.

Changements à l'horizon

L'évolution continue du Référentiel MSC permet de s'assurer que toutes les pêcheries certifiées MSC continuent de s'améliorer pour suivre les évolutions de la science et des meilleures pratiques de gestion des pêches.

Conscient toutefois que la publication très fréquente de nouvelles révisions du Référentiel accroît la complexité du processus d'évaluation, le Conseil d'administration du MSC a convenu que la prochaine révision du Référentiel Pêcheries aurait lieu en 2019, soit cinq ans après la version 2.0 de 2014.

La traçabilité, de l'océan à l'assiette

Le Référentiel Chaîne de Garantie d'Origine (CGO) du MSC est un lien vital entre production durable et consommation, et garantit que les produits certifiés MSC sont identifiables et séparés tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Depuis la publication du premier certificat Chaîne de Garantie d'Origine du MSC en février 2000, le MSC a régulièrement développé et adopté de nouveaux outils d'évaluation. Par exemple, l'analyse ADN a été introduite en 2009 afin d'ajouter un autre niveau d'examen dans les chaînes d'approvisionnement de produits certifiés. Une attention considérable a été accordée par la communauté académique à la fraude autour des produits de la mer. Les résultats globaux des analyses ADN ont démontré que les taux d'étiquetage erroné étaient pratiquement négligeables (<1 %) pour les produits certifiés MSC (MSC, 2016), alors que la moyenne mondiale de mauvais étiquetage de produits de la mer est de 30 % (Pardo et al., 2016). Pour en savoir plus sur le Référentiel CGO du MSC, rendez-vous page 35.

Comment les pêcheries certifiées contribuent à préserver les habitats marins



Ces 15 dernières années, 18 pêcheries certifiées MSC ont modifié leur façon de pêcher de manière à éviter les habitats marins vulnérables, et 35 ont mené de nouvelles recherches pour combler leurs lacunes en matière de connaissances écologiques. En ce sens, la certification a contribué à la conservation des habitats marins dans le monde entier.



© iStock.com/Velvetfish

Les habitats aquatiques désignent les environnements physiques où se déroule l'activité de pêche. Parce qu'ils sont susceptibles de constituer des zones essentielles à la reproduction et à l'alimentation de nombreux animaux marins, les habitats doivent être soigneusement pris en compte dans la gestion des pêches. La conservation de certains habitats marins, comme les structures formées par les coraux d'eau chaude ou d'eau froide (souvent appelés « habitats biogènes »), est très importante compte tenu de leur haut degré de diversité, d'unicité ou de vulnérabilité face aux impacts de la pêche. D'autres habitats, s'ils suscitent moins de préoccupations, n'exigent pas moins une gestion durable.

Afin d'être certifiées MSC, les pêcheries sont tenues d'assurer que leurs impacts sur les habitats marins sont durables ; de mettre en place une stratégie pour gérer ces impacts, et de disposer d'une connaissance suffisante des habitats marins concernés, essentielle pour étayer la gestion. Ces exigences jouent un rôle essentiel dans la façon dont le Référentiel Pêcheries du MSC contribue à mettre en œuvre l'approche écosystémique dans la gestion des pêches.

De nouvelles analyses

Afin d'évaluer la contribution des pêcheries certifiées MSC dans la conservation des habitats marins du monde entier, nous avons passé en

revue les améliorations qu'elles ont apportées à leur gestion. Nous nous sommes basés sur l'évolution de leurs notes d'évaluation suite à leur certification MSC entre 2000 et 2015.

Une analyse menée sur toutes les pêcheries certifiées en décembre 2015 (185 pêcheries) a permis d'identifier, dans 39 d'entre elles, 117 actions uniques ayant contribué à améliorer l'état, les informations et la gestion des habitats marins. Il s'agit pour la plupart de pêcheries de fond (chaluts, dragues, palangres), bien que des améliorations des impacts sur les habitats aient également été observées dans certaines pêcheries à recrutement assisté de bivalves (filière, tables...).

Les améliorations ont été classées en quatre catégories : Recherche, Analyse d'impact, Aspects techniques, Gouvernance.

Les améliorations dans le domaine de la recherche incluaient les systèmes de collecte de données à long terme ainsi que des projets de recherche à durée déterminée. Le plus souvent, les pêcheries (à l'image de la pêcherie de crevettes nordiques du Groenland, voir page 18) ont produit une cartographie indiquant l'emplacement et l'intensité de leurs opérations de pêche, ou de la répartition des habitats marins vulnérables. Au total, 46 nouveaux projets de recherche ont été menés afin de satisfaire aux exigences de 30 évaluations MSC.

De nouveaux systèmes de surveillance (comme les auto-déclarations obligatoires) ont aidé 12 pêcheries à consigner les espèces importantes lorsque celles-ci étaient détectées dans de nouveaux lieux. Par exemple, les navires certifiés de l'Organisation de Producteurs des Pêcheurs Danois (Danish Fishermen's Producer Organisation - DFPO) embarquent désormais un outil cartographique partagé chargé de consigner, en temps réel, les occurrences de coraux et d'éponges.

En calculant la probabilité de dommages graves qu'une pêcherie pourrait causer à un habitat donné, les analyses d'impact sont en mesure d'indiquer la nécessité ou non d'un changement de gestion. Souvent, les données recueillies durant le processus de certification sont utilisées dans de telles analyses.

Par exemple, la pêcherie de flétan de l'Atlantique au Canada a commandité une cartographie de son empreinte de pêche. En comparant la carte aux cartes existantes des habitats marins vulnérables identifiés par le gouvernement canadien, la pêcherie a pu démontrer que la probabilité d'impact était négligeable (2 %).

Des modifications apportées aux procédures des navires, à la zone de pêche ou aux caractéristiques des engins ont été considérées comme des changements techniques. 18 pêcheries ont effectué des modifications techniques afin de se conformer aux exigences du MSC sur les habitats marins : avec 13 pêcheries concernées, les restrictions spatiales ont constitué les mesures les plus souvent appliquées. Dans sept cas, ces restrictions ont été volontairement adoptées par l'industrie, les six autres étant des restrictions obligatoires mises en place par des agences de gestion des pêches.

Deux pêcheries ont, quant à elles, mis en œuvre des changements de gouvernance : Dans un cas, un comité consultatif a été établi afin de fournir des avis sur les problèmes rencontrés sur les habitats marins ; Dans l'autre cas, le pays a adhéré à la Convention sur la diversité biologique, ce qui offrait un niveau de protection juridique supplémentaire pour les zones naturelles importantes reconnues.

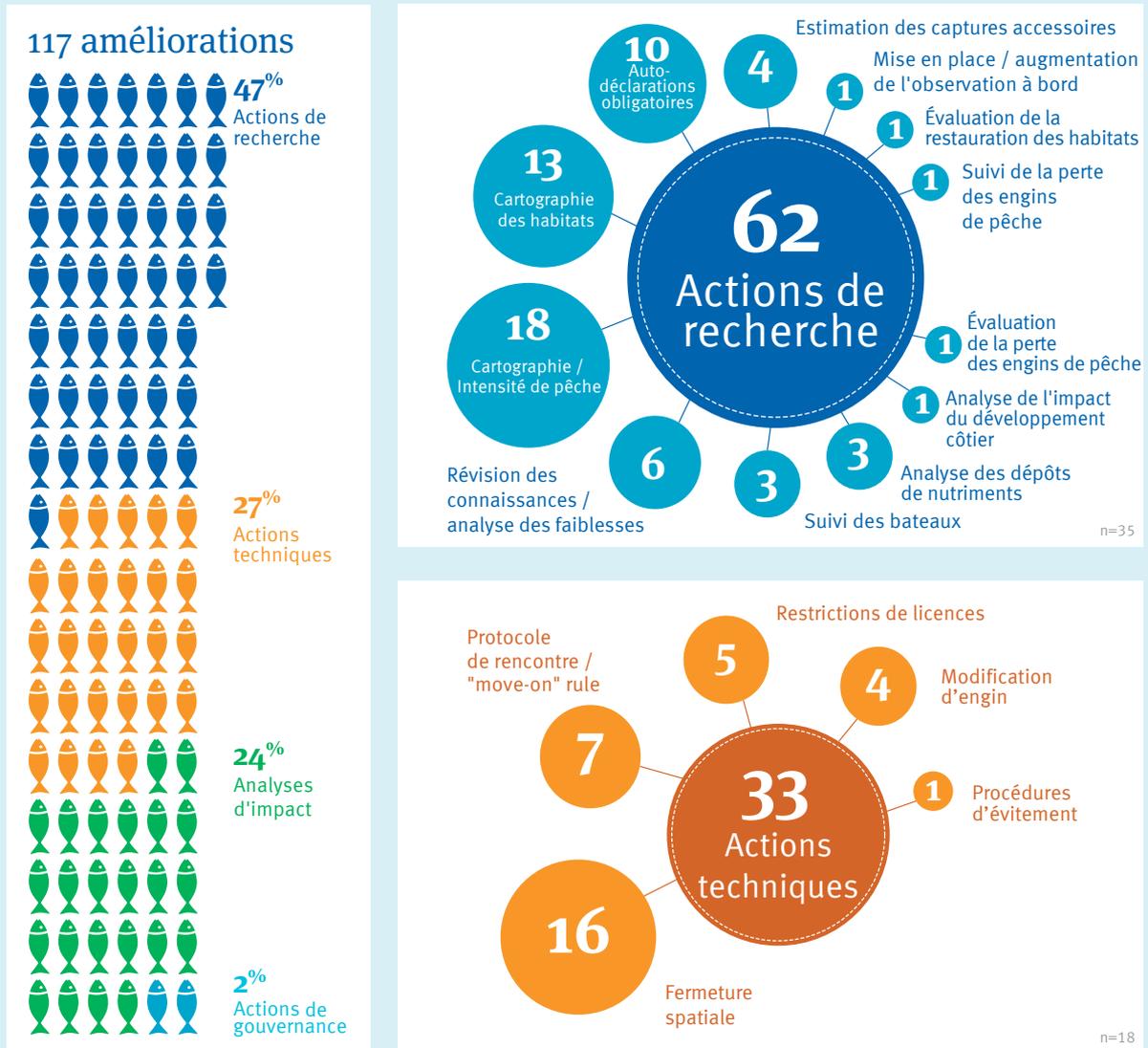
Quelles conséquences ?

Si les habitats marins sont de plus en plus pris en compte dans les approches de gestion des pêches nationales et internationales, le niveau d'information requis pour mettre en œuvre cette gestion est soit insuffisant (Heupel & Auster, 2013 ; Kaiser et al., 2015), soit jugé trop coûteux (Pitcher et al., 2016).

Dans le domaine scientifique, de nombreuses incertitudes demeurent quant aux impacts sur les habitats marins, et les 89 nouvelles recherches et autres travaux d'analyses d'impacts menés pour satisfaire les exigences du MSC démontrent que cette lacune en matière de connaissances est en passe d'être comblée par les pêcheries certifiées. Les 36 actions techniques et de gouvernance indiquent également que les pêcheries certifiées MSC améliorent leur gestion des impacts sur les habitats marins.

La préservation des habitats marins par les pêcheries certifiées MSC

Sur les 185 pêcheries certifiées MSC, 39 ont apporté au moins une amélioration à leur gestion des habitats.

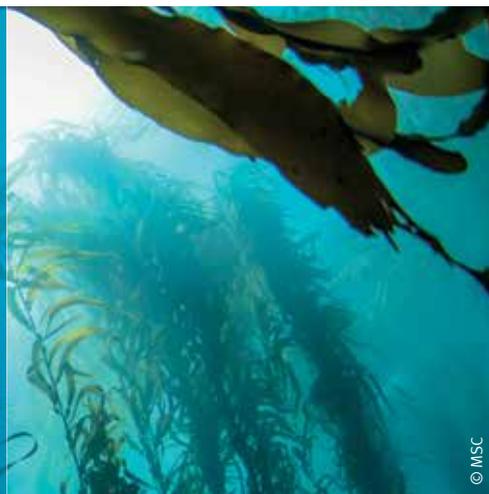


Cette analyse concerne les améliorations mises en place par 39 pêcheries certifiées MSC entre 2000 et 2015. Le nombre de pêcheries (n) dans ce cas fait référence au nombre de certificats MSC. Chaque certificat représente un groupe de pêcheurs ciblant un ou plusieurs stocks de poisson et utilisant un ou plusieurs types d'engins. Remarque : de nombreuses pêcheries entreprennent plusieurs actions de différents types.

Les pêcheries certifiées MSC et les grands écosystèmes marins



En investissant dans des améliorations garantissant la durabilité de leurs pratiques, les pêcheries certifiées MSC contribuent à la protection de la santé des écosystèmes marins. Afin d'explorer les lieux où ces améliorations ont un impact à l'échelle mondiale, nous avons commencé à cartographier les captures certifiées dans les grands écosystèmes marins (GEM) du monde entier. À l'heure actuelle, la plus grande concentration de pêcheries certifiées se trouve dans les GEM des latitudes plus élevées.



© MSC

La certification, vecteur positif de changement dans nos océans

Une fois évaluée selon le Référentiel Pêcheries du MSC, une pêcherie reçoit une note pour chacun des 28 indicateurs de durabilité.

Notes inférieures à 60 = échec

Notes entre 60 et 79 = performances acceptables

Notes entre 80 et 99 = meilleures pratiques mondiales

Notes de 100 = presque parfait

En cas de note comprise entre 60 et 79 pour un indicateur, la pêcherie doit améliorer ses performances dans un délai donné afin de conserver sa certification. Les pêcheries certifiées doivent obtenir une moyenne de 80 minimum pour les indicateurs de chacun des trois Principes du Référentiel MSC.

Les impacts sur les écosystèmes marins

Depuis 2000 et la certification de la première pêcherie, 94 % des pêcheries certifiées MSC ont été tenues d'apporter au moins une amélioration, entraînant plus de 1 200 exemples concrets de changement. Bon nombre de ces améliorations concernent les impacts environnementaux d'une

pêcherie au sens large.

Cette année, notre analyse se concentre sur les améliorations apportées par les pêcheries afin de protéger les habitats marins (page 11).

Les grands écosystèmes marins (GEM)

Afin de déterminer si les améliorations mises en œuvre par les pêcheries certifiées MSC ont un impact à l'échelle mondiale, nous avons commencé à cartographier les prises certifiées dans les GEM du monde entier.

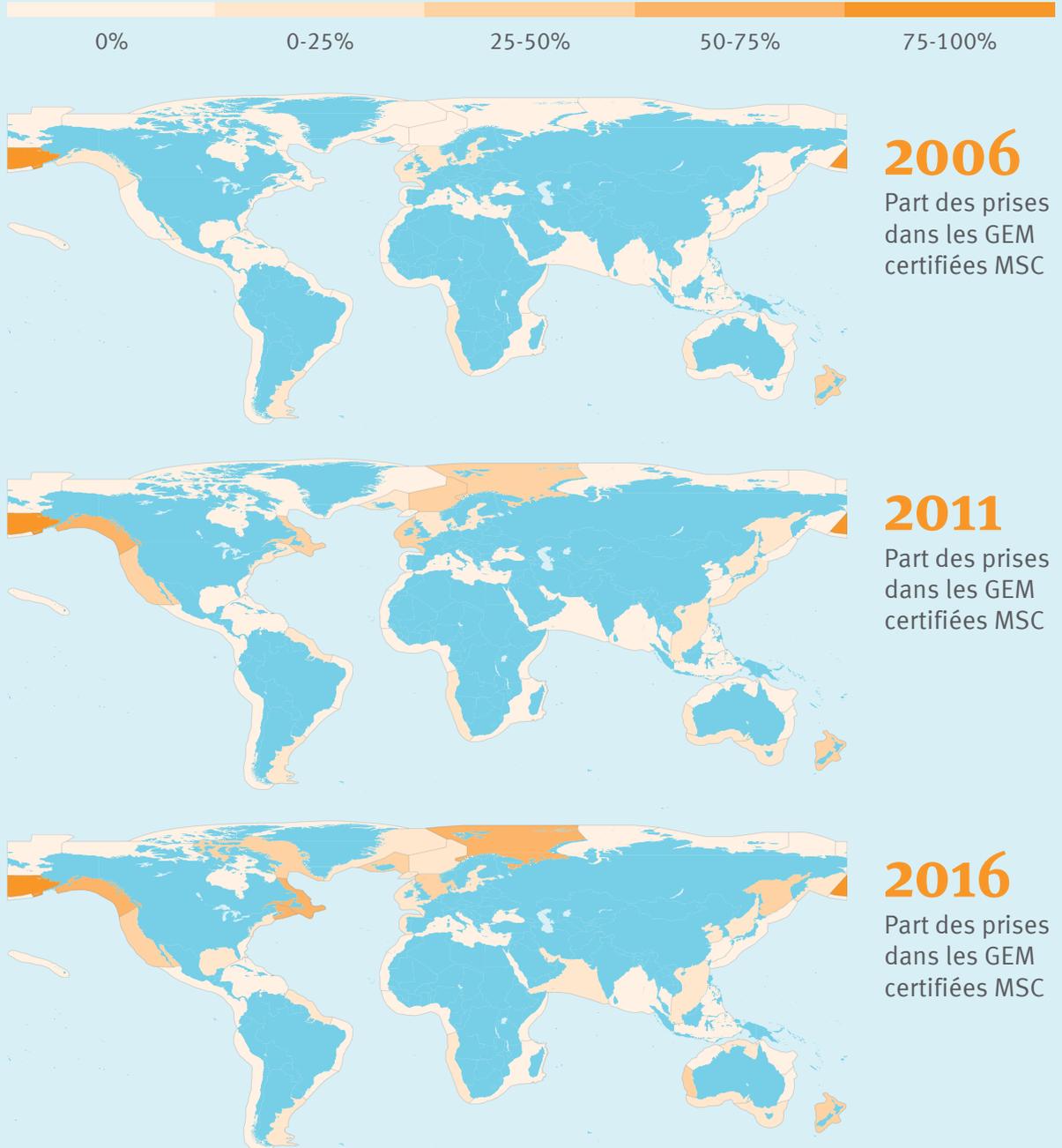
Les pêcheries certifiées sont réparties de manière inégale dans les écosystèmes marins du monde, et sont surtout concentrées dans les GEM des latitudes plus élevées.

Cependant, certains des GEM affichant les plus forts taux de productivité et de biodiversité (notamment sous les tropiques et dans le Sud) restent sous-représentés dans les pêcheries certifiées MSC, sans compter que ces régions sont très exposées aux effets du changement climatique.

Nous donnerons la priorité, au cours des trois prochaines années, à nos engagements avec les pêcheries issues de ces GEM cruciaux.

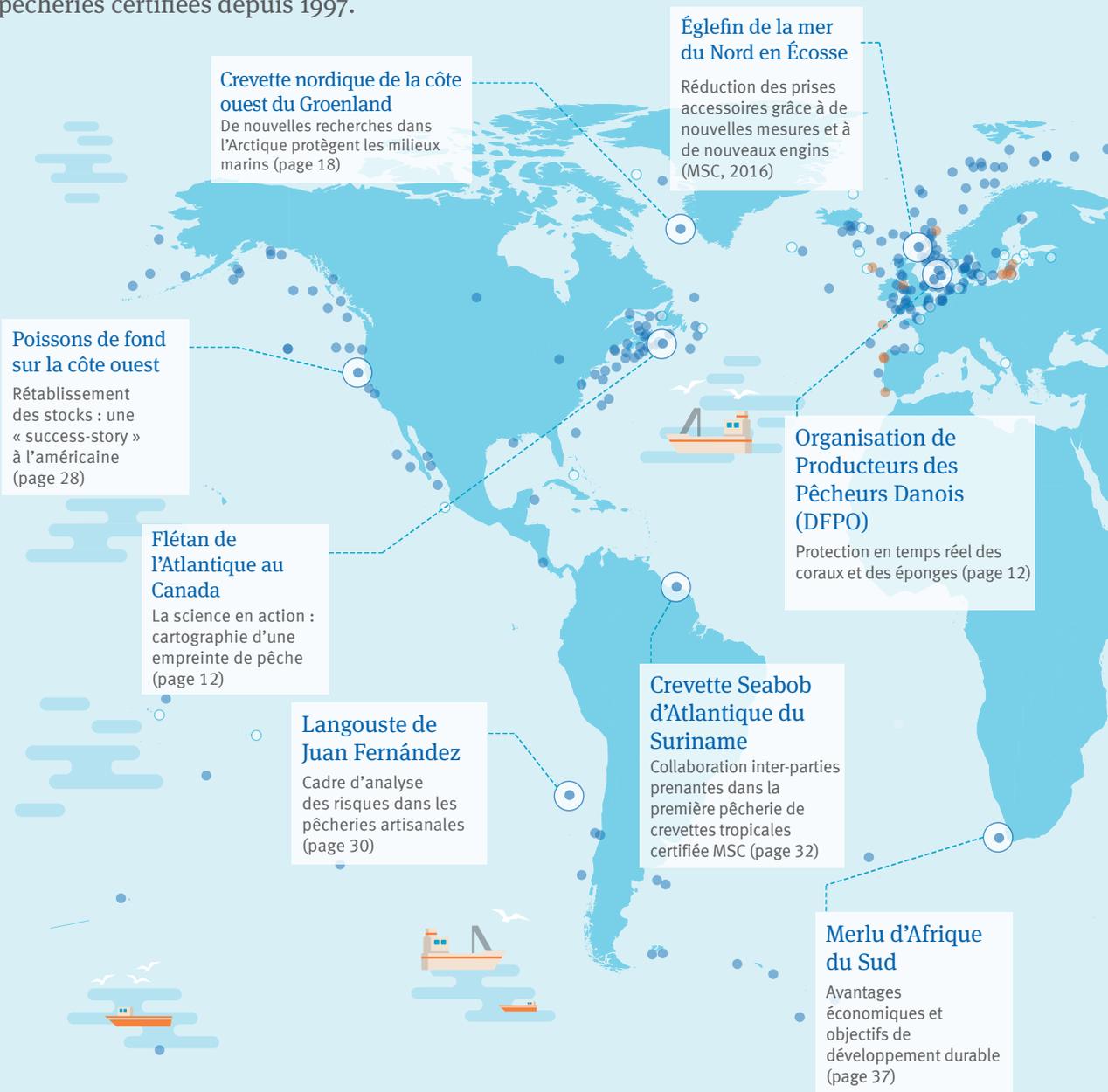
Carte des pêcheries durables

Part des prises dans les grands écosystèmes marins (GEM) certifiées MSC, 2006-2016



20 ans d'impacts au sein des pêcheries certifiées MSC

Le programme de certification MSC reconnaît, récompense et encourage la pêche durable dans le monde entier. Cette carte illustre quelques exemples d'améliorations menées par les pêcheries certifiées depuis 1997.



1,238

Nombre d'améliorations apportées
par les pêcheries certifiées

- 296 Pêcheries certifiées
- 67 Pêcheries en cours d'évaluation
- 17 Pêcheries suspendues

94%

Pourcentage de pêcheries devant effectuer au moins une amélioration supplémentaire pour conserver leur certification

Maldives pole & line tuna

Landmark precautionary harvest control rules (page 22)

Pêche à pied de la palourde Bén Tre

Gestion communautaire pour la première pêcherie certifiée MSC du Sud-Est asiatique (page 30)

Langouste d'Australie occidentale

Engagement à long terme : la première pêcherie certifiée MSC (page 8)

Empereur de Nouvelle-Zélande

Un extraordinaire retournement de situation
orange-roughy-stories.msc.org

Léguine australe

Éradication des activités INN dans l'océan Austral (page 38)

REMARQUE : Chaque point sur la carte représente un certificat MSC. Un certificat peut couvrir plusieurs pêcheries. Par exemple, le certificat du merlu d'Afrique du Sud inclut les stocks de merlu d'eaux peu profondes et d'eaux plus profondes, ce qui représente deux pêcheries.

En profondeur

Les mystères du fond océanique

La collaboration entre Sustainable Fisheries Greenland (SFG) et la Zoological Society of London (ZSL) a révélé de nouvelles données sur les habitats benthiques au Groenland.



Le processus d'évaluation du MSC demande à chaque pêcherie de fournir des preuves relatives à la bonne santé des stocks de poisson, des milieux marins et des autres espèces marines dans les zones où elle opère. Lorsque ces informations manquent, une évaluation peut catalyser la mise en place de collaborations fructueuses entre pêcheries et instituts de recherche ainsi que le financement de nouvelles recherches scientifiques marines.



© ZSL / Institute of Zoology

Le plateau continental de l'ouest du Groenland s'étend depuis une latitude équivalente à celle des îles Shetland jusqu'à plus de 1 000 km à l'intérieur du cercle Arctique. Son sol marin, profond et sombre, abrite une grande diversité de créatures marines, des concombres et étoiles de mer aux coraux et autres éponges. Ce n'est que récemment, cependant, que toute l'étendue de la biodiversité de ce plateau a été révélée.

Lorsque la pêcherie de crevettes nordiques du Groenland a pour la première fois été évaluée selon les critères du MSC à la fin des années 2000, l'équipe d'évaluation a noté que si l'Institut des Ressources Naturelles du Groenland disposait de données historiques approfondies sur les évaluations des stocks, très peu d'informations existaient sur les habitats benthiques où opérait la pêcherie : en réalité, bon nombre de ces milieux marins n'étaient pas du tout cartographiés.

Pour en savoir plus sur les habitats benthiques situés en zone de pêche, SFG a vu l'opportunité d'approcher des chercheurs de la ZSL afin d'obtenir un soutien de recherche indépendant.

« Sans cette collaboration avec Sustainable Fisheries Greenland, nous n'aurions pas pu mener des recherches innovantes sur les habitats benthiques du plateau continental de l'ouest du Groenland, une zone très difficile d'accès. SFG s'est fortement engagé à soutenir la recherche afin de mieux comprendre les habitats marins de cette région unique au monde, et à exploiter ces informations pour optimiser la durabilité de ses opérations. »

Dr Chris Yesson, Institute of Zoology,
Zoological Society of London

L'équipe de la ZSL a commencé à cartographier les fonds marins à l'aide d'une caméra tractée à l'arrière du navire de recherche utilisé pour effectuer les évaluations annuelles du stock de la pêche. L'opération a permis d'obtenir des images haute résolution des fonds marins (souvent à plusieurs centaines de mètres de profondeur), chaque image pouvant contenir jusqu'à 600 organismes benthiques. Cette recherche – qui a, jusqu'à ce jour, mené à la publication de trois nouveaux articles scientifiques – a révélé de nouvelles informations sur les animaux benthiques vivant dans chaque type d'habitat marin, montrant notamment que les milieux rocheux abritaient plus d'animaux que les sédiments mous (Yesson et al., 2017).

En réponse à ces conclusions, SFG a débuté l'expérimentation de mesures innovantes pour réduire ses prises accessoires, et ce, afin de limiter au maximum les dommages causés aux fragiles pennatules vivant à proximité de la pêche, et a travaillé à identifier une zone marine protégée qui sauvegardera des espèces de coraux et d'éponges à l'importance capitale.

La pêche a reçu la certification MSC en 2013, et son partenariat avec ZSL est encore très actif. Des études par caméra ont encore lieu chaque année, et SFG a décidé de financer un projet de doctorat qui permettra d'identifier les écosystèmes potentiellement vulnérables (Yesson et al., 2016). Cette recherche soutenue par SFG façonnera la gestion de pêcheries responsables pendant encore longtemps.

« En tant que spécialistes de la conservation, il est très important pour nous de rester impartiaux et de garder le contrôle de l'orientation de nos recherches. Si la collaboration avec l'industrie peut parfois créer des situations de conflit, dans ce cas précis nous sommes très satisfaits de notre collaboration avec une pêche qui se préoccupe réellement de son impact sur l'environnement et qui respecte et intègre les conclusions des recherches scientifiques. »

Dr Kirsty Kemp, Institute of Zoology,
Zoological Society of London

« Si les capitaines étaient au départ sceptiques quant aux travaux des scientifiques, leur attitude a changé au fil de la collaboration entre les deux parties qui favorise aujourd'hui un effet d'émulation entre les capitaines pour fournir aux scientifiques des données sur de nouvelles découvertes ou de nouveaux faits intéressants. Ce partenariat constitue un avantage annexe indiscutable du processus d'évaluation MSC. »

Peder Munk Pedersen,
Sustainable Fisheries Greenland

Chapitre 2 : Pérenniser les stocks de poisson

Garantir la santé et la productivité des stocks de poisson dans le monde

Pérenniser les stocks de poisson

Alors que le Chapitre 1 portait sur les actions menées par les pêcheries certifiées MSC pour garantir la durabilité de leurs impacts environnementaux au sens large, le présent chapitre porte sur la durabilité des stocks de poisson ciblés.

Un enjeu mondial

La pêche est indispensable à la sécurité alimentaire et la survie de milliards d'individus dans le monde. La subsistance de centaines de millions de personnes dépend, directement ou indirectement, des produits de la mer : ainsi, en 2014, les exportations de produits de la pêche des pays en voie de développement ont été estimées à 80 milliards de dollars, soit plus que l'ensemble des autres denrées alimentaires, y compris la viande, le riz et le sucre (FAO, 2016).

Une situation préoccupante

Si la FAO a noté, ces 15 dernières années, une amélioration pour de nombreux stocks de poisson dans les moyennes et hautes latitudes grâce à une meilleure gestion des pêches, l'état global des stocks de poisson reste médiocre, avec 31,4 % d'entre eux en situation de surpêche (FAO, 2016).

Il est important de noter que ces données incluent uniquement les stocks faisant l'objet d'évaluations formelles : le tableau s'assombrit encore davantage si l'on inclut les

stocks non évalués. Selon certaines études, 80 % des stocks mondiaux ne sont pas évalués, tandis que moins de 1 % seulement des espèces font l'objet d'évaluation de stock (Rosenberg, 2017 ; Costello et al., 2012).

L'objectif : le rendement maximal durable

Afin de déterminer si une pêcherie est durable, les gestionnaires ont généralement besoin de connaître la taille du stock (biomasse, ou B), mais aussi l'intensité à laquelle celui-ci est exploité (mortalité par pêche, ou F).

Le Référentiel Pêcheries du MSC utilise la biomasse produite par le Rendement Maximal Durable (B_{RMD}) comme point de référence cible afin de déterminer si les stocks sont gérés durablement. Étant donné la nature dynamique des écosystèmes marins, les pêcheries certifiées doivent maintenir ou reconstruire les stocks autour de ce point, tandis que la mortalité par pêche ne doit pas dépasser le niveau requis pour atteindre le rendement maximal durable (F_{RMD}).

Le maintien des stocks au niveau de B_{RMD} offre des avantages économiques à long terme. De récentes recherches indiquent qu'un rééquilibrage de la biomasse des stocks mal gérés actuellement jusqu'à des niveaux durables entraînerait une augmentation considérable du rendement de la pêche et des profits (Costello et al., 2017).

Les évaluations de stocks ne concernant qu'un très faible nombre de stocks de poisson dans le monde, le calcul précis de B_{RMD} est parfois un exercice délicat. C'est pourquoi le MSC soutient l'emploi de méthodes à données limitées – notamment la méthode RBF du MSC – pour l'évaluation de l'état de ces stocks. Le MSC travaille également sur des outils d'évaluation et d'aide à la décision qui serviront à évaluer la santé des stocks selon les critères du Référentiel dans des situations de données limitées (page 30).

Tester la crédibilité du MSC

Sur les pages 24-27, nous utilisons des données indépendantes d'évaluation des stocks pour analyser leur évolution dans neuf régions du monde depuis 2000.

À l'échelle mondiale, les stocks ciblés par les pêcheries certifiées MSC affichent des niveaux de biomasse durables, conformément aux exigences du Référentiel Pêcheries du MSC, ce qui n'est pas toujours le cas pour les stocks non certifiés dans les mêmes régions.

Dans de nombreuses régions, les stocks certifiés MSC affichent une biomasse supérieure une fois la certification acquise.

La résilience dans un monde qui change

Si les réflexions profondes sur la façon dont le changement climatique pèsera sur les pêcheries dépassent le propos du présent rapport, la durabilité écologique requise pour la certification MSC peut contribuer à réduire les impacts négatifs, et ce, en améliorant la résilience des pêcheries et des écosystèmes marins dans un environnement en rapide mutation.

Partout dans le monde, les populations de poissons se déplacent en réponse au changement climatique (Cheung et al., 2009). À mesure que la répartition des espèces évolue, le partage des données et les accords sur des objectifs de gestion pour les stocks partagés entre les pays voisins et les pays membres des Organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP) deviennent de plus en plus importants.

Ainsi, une gestion coopérative des espèces migratoires constitue une obligation explicite du Référentiel Pêcheries du MSC. Nous passons en revue, page 22, une décision historique prise par l'ORGP Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) d'adopter des règles de contrôle des captures pour le thon listao – une mesure de précautionneuse qui contribuera à augmenter la résilience de cette région vulnérable face aux fluctuations des stocks liées au changement climatique.

En profondeur

La sauvegarde du listao

Une décision capitale garantit le maintien des stocks de thon listao de l'océan Indien



En mai 2016, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) a pris une décision sans précédent : adopter des règles clés de contrôle des captures pour le thon listao – dans un contexte d'abondance des stocks actuels. Cette mesure de gestion préventive contribuera à garantir la durabilité des stocks de thon listao sur le long terme dans l'océan Indien.



© MSC

Les règles de contrôle des captures constituent un outil essentiel à une gestion moderne et scientifique des pêcheries. Ces directives claires et prédéfinies déterminent l'intensité de l'exploitation dans une pêcherie donnée, en fonction de la taille d'un stock précis. Véritables « polices d'assurance » pour les pêcheries, ces directives définissent le point de déclenchement (un seuil de taille de stock), en deçà duquel l'effort de pêche devra baisser ou cesser afin d'éviter au stock de devenir surpêché.

Toutes les pêcheries certifiées MSC doivent disposer de solides stratégies de capture, mais la création de ces dernières peut s'avérer complexe pour les pêcheries ciblant des espèces hautement migratoires : par exemple, le thon, pour se nourrir et se reproduire, parcourt chaque année des milliers de kilomètres, traversant de nombreuses eaux nationales et internationales. La gestion de telles espèces nécessite la coopération d'un grand nombre d'états côtiers et de pays pratiquant la pêche lointaine opérant au sein d'Organisations régionales de Gestion des Pêches (ORGP) multinationales et à l'échelle d'océans.

La pêcherie à la canne de thon listao des Maldives a été certifiée pour la première fois en 2012. Une des conditions clés de la certification était que la CTOI devait, dans les 5 années de la certification, améliorer ses stratégies de capture via l'adoption de règles de contrôle d'exploitation : cette condition nécessitait alors la coopération de tous les membres de la CTOI.

Afin que la pêcherie conserve sa certification, le gouvernement maldivien n'a pas ménagé ses efforts pour que des règles de contrôle des captures soient établies. Ces efforts ont été soutenus par des ONG telles que l'International Pole and Line Foundation (IPNLF), le WWF et l'International Seafood Sustainability Foundation, mais aussi des distributeurs et des fournisseurs tels que Sainsbury's, Marks & Spencer et World Wise Foods, ainsi que des membres du secteur des produits de la mer en UE. Suite à près de quatre années de collaboration

avec des scientifiques et des États membres de la CTOI, une proposition a été soumise pour la deuxième fois en 2016.

Après des mois de discussion approfondie, la proposition finale a été largement soutenue par les États membres de la CTOI, ce qui témoigne d'un engagement collectif au sein des États côtiers et des pays pratiquant la pêche lointaine. Cette proposition – la plus soutenue de toutes les mesures de conservation de la CTOI à ce jour – a été parrainée conjointement par 14 États membres sur un total de 31, ce qui constitue un record. La proposition a été adoptée comme résolution exécutoire durant la session annuelle de la CTOI de l'année 2016.

Si le thon listao de l'océan Indien est abondant à l'heure actuelle, ces règles de contrôle des captures, reconnues, bien définies et catalysées

par le processus d'évaluation MSC, visent à assurer la bonne santé des stocks dans le futur. Compte tenu des difficultés que suppose l'établissement d'une stratégie de capture pour les espèces hautement migratoires, l'introduction d'une telle stratégie à un moment où les stocks sont viables représente un événement majeur non seulement pour la gestion du thon, mais pour la conservation marine au sens large.

Espèce de thon la plus consommée au monde, le listao se vend généralement en conserve. Chaque année, quelque trois millions de tonnes de listao sont capturées dans le monde (FAO, 2016). L'an passé, plus de 750 000 tonnes ont été capturées par des pêcheries certifiées MSC, soit près d'un quart des captures totales.

« L'adoption d'une telle mesure de contrôle des captures marque une étape clé dans la gestion responsable du thon listao dans le monde. Il s'agit de la première règle préventive de contrôle des captures jamais prise par une Organisation Régionale de Gestion des pêches, alors même que les stocks ne font pas l'objet d'une surpêche. Cette règle réaffirme l'engagement en matière de durabilité de la pêcherie à la ligne des Maldives certifiée MSC. »

Martin Purves, Directeur de l'IPNLF

« Une solide stratégie de capture constitue une étape de gestion importante afin d'assurer la durabilité de la pêcherie de thon listao de l'océan Indien. La mise en place de cette règle de contrôle des captures s'appuie sur un processus d'évaluation des stratégies de gestion qui a duré près de 4 ans. Cela démontre l'engagement de la CTOI pour la mise en place de politiques de gestion des pêches fondées sur des données scientifiques solides. »

Dr. M. Shiham Adam, Directeur général du Centre de recherche marine, Ministère des Pêcheries et de l'Agriculture (Maldives)

Coup d'œil sur l'état des stocks certifiés MSC dans le monde



Une analyse des données des stocks dans neuf régions du monde indique que les pêcheries certifiées MSC ciblent des stocks dont la biomasse est en bonne santé. Dans la quasi-totalité des régions, les stocks ciblés par les pêcheries certifiées voient leur biomasse augmenter au cours des années suivant la certification.

La taille d'une population de poisson (ou « biomasse du stock ») par rapport à un point de référence calculé scientifiquement constitue un indicateur essentiel de la durabilité d'une pêcherie.

Le Référentiel MSC considère une pêcherie comme « durable » si celle-ci cible des stocks dont la biomasse oscille autour de B_{RMD} ou dépasse cette valeur, et exploite ces stocks à un niveau pouvant perdurer indéfiniment.

Si la biomasse d'un stock est inférieure au point de référence cible, une pêcherie peut encore être considérée comme gérée durablement si elle réduit son effort de pêche de façon adéquate afin de permettre à la population de se reconstruire jusqu'au point cible.

L'analyse de la biomasse des stocks dans les pêcheries certifiées et non certifiées

L'analyse suivante permet d'examiner si les pêcheries certifiées MSC remplissent ces critères. Les pages 26-27 compilent les résultats de plus d'une centaine d'évaluations indépendantes des stocks, publiés par des organismes de gestion des pêches du monde entier. Afin d'être les plus objectifs possible, nous avons analysé uniquement les stocks disponibles dans une base de données publique, la RAM Legacy Stock Assessment Database (www.ramlegacy.org ; Ricard et al., 2012) et pour lesquels des données de 2013 ou d'années plus récentes étaient disponibles (voir les ressources supplémentaires pour obtenir de plus amples détails).

Pour chaque région, la taille des stocks (B) des pêcheries a été comparée au point de référence le plus couramment utilisé par les gestionnaires locaux (BRef). Cela correspondait, le plus souvent, au Rendement Maximal Durable (RMD).

Données, méthodologie et supports supplémentaires :

www.msc.org/global-impacts/measuring-global-impacts/research-and-key-document

En Europe cependant, le point de référence utilisé était $BRMD_{TRIGGER}$, une limite sous laquelle les responsables prennent des mesures de réduction de la pêche afin de permettre la reconstruction des stocks. En Australie, c'est le Rendement Maximum Economique (RME) qui garantit l'amélioration du rendement économique d'une pêcherie.

Il est probable que les stocks au niveau $BRMD_{TRIGGER}$ se situent à la limite inférieure des fluctuations autour de B_{RMD} , et que les stocks au niveau B_{RME} soient sensiblement supérieurs à B_{RMD} .

Les stocks sains doivent afficher des valeurs B/B_{Ref} égales ou supérieures à 1 (ligne pointillée horizontale dans les graphiques pages 26-27).

Résultats

À l'échelle mondiale, les pêcheries certifiées MSC ciblent des stocks dont les biomasses sont saines et exploitées à des niveaux durables (voir les ressources supplémentaires pour obtenir des données sur l'intensité de la pêche).

Les graphiques disponibles pages 26-27 montrent des biomasses supérieures à la ligne pointillée horizontale pour les stocks pêchés par des pêcheries certifiées MSC, ce qui indique que ces stocks sont en bonne santé.

Ce n'est pas toujours le cas pour les autres stocks non certifiés dans les mêmes régions, par exemple sur la côte ouest canadienne ou les pays d'Europe hors UE. Cette comparaison n'incluant que des pêcheries non certifiées et formellement évaluées par rapport aux points de référence, son interprétation doit être prudente. Les pêcheries ne faisant pas l'objet d'évaluations analytiques complètes ont plus de risques d'être mal gérées et d'afficher des stocks non sains (Costello et al., 2012 ; Rosenberg et al., 2017).

La comparaison des données de la santé actuelle des stocks avec les valeurs de l'année 2000 – à une époque où aucun des stocks examinés n'était certifié MSC – permet de constater, dans toutes les régions ou presque, une amélioration de la biomasse des stocks au fil des ans une fois la certification acquise.

On peut donc penser que le souhait d'obtenir la certification MSC a catalysé une meilleure gestion des stocks, ou que le label MSC était recherché comme une reconnaissance des efforts menés pour rétablir les stocks à des niveaux de biomasse sains.

La reconstitution des stocks de poisson de fond sur la côte ouest des États-Unis est un exemple de ces efforts entrepris. Les améliorations de gestion ont permis à cette pêcherie de satisfaire aux critères de durabilité du MSC et d'obtenir la certification (page 28).

Notons également que la biomasse de quelques stocks certifiés est inférieure à la ligne pointillée : lorsque cela indique que le stock tombe en dessous de la limite inférieure des valeurs acceptables pour B_{RMD} , le Référentiel MSC demande à la pêcherie de fournir des preuves que le stock est en cours de reconstitution.

C'est le cas pour certains stocks situés en Europe (voir graphique pages 26-27), comme ceux du hareng norvégien à frai printanier. Pour obtenir plus d'informations sur ce stock ainsi qu'une analyse détaillée de la santé des stocks européens certifiés MSC, consultez également le chapitre 2 et l'annexe du Rapport sur les impacts environnementaux 2016 (www.msc.org/2016-impacts-appendix).

Comme indiqué plus haut, en Australie, des organismes de gestion ont choisi le RME comme cible, et la valeur B_{RME} est supérieure à B_{RMD} . Par conséquent, et malgré une valeur B/B_{Ref} de stock australien en dessous de la ligne pointillée (la crevette « Blue Endeavour » est à 0,8, soit une biomasse représentant 80 % de B_{RME}), le stock est encore bien supérieur aux limites préventives et les captures sont inférieures à 50 % du RMD. Pour toutes ces raisons, ces pêcheries sont encore considérées comme durables et incluses dans le programme du MSC.

Régions absentes des graphiques

Certaines régions telles que les océans Pacifique et Atlantique, l'Antarctique, la Russie et la côte ouest des États-Unis, comptent des pêcheries certifiées MSC mais ne sont pas représentées dans ces graphiques. Cette absence s'explique soit par un nombre trop limité de stock pour produire des diagrammes, soit par l'obsolescence des évaluations dans la base de données RAM.

Des rapports de certification tiers (ainsi que les évaluations officielles référencées dans ce rapport) confirment toutefois que les stocks certifiés MSC dans ces régions – comme le colin dans la partie nord de la mer d'Okhotsk (Russie) ou les pêcheries de légine certifiées MSC dans l'Antarctique – affichent des biomasses saines et sont pêchés à des taux d'exploitation durables.

Toujours plus d'améliorations

La biomasse des stocks ne reflète pas à elle seule l'ensemble des exigences du MSC en matière de pêche durable.

Même lorsque l'état d'un stock est conforme, les pêcheries apportent souvent d'autres améliorations pour obtenir et maintenir leur certification MSC, par exemple mettant en œuvre de nouveaux programmes de surveillance, ou en apportant des modifications à leurs engins de pêche pour garantir la protection des espèces vulnérables et des habitats marins [voir l'analyse page 11 et l'analyse du merlu du cap d'Afrique du Sud (Butterworth, 2016)].

État des stocks certifiés MSC dans le monde

Ces diagrammes en boîte comparent la santé des populations de poisson (stocks) sur lesquels opèrent des pêcheries certifiées MSC et non-certifiées dans le monde. Pour chacune des 9 régions représentées, la biomasse récente des stocks est comparée aux données de 2000, avant la certification MSC.

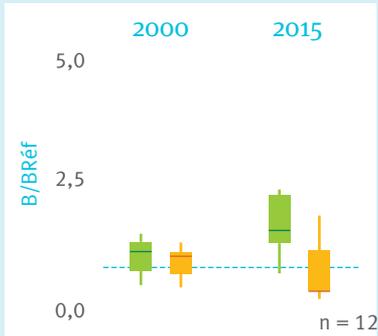
 Stocks MSC  Stocks non MSC



B/BRéf = Biomasse du stock comparée à la biomasse de stock de référence qui assure une exploitation durable ; les stocks en bonne santé sont au niveau ou au-dessus de la ligne en pointillés



Évolution biomasse stocks

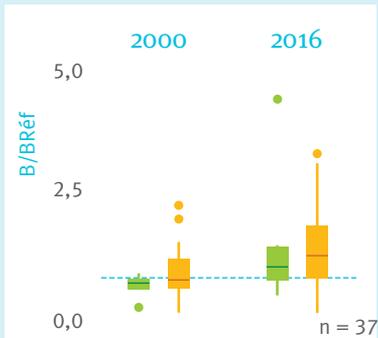


Région

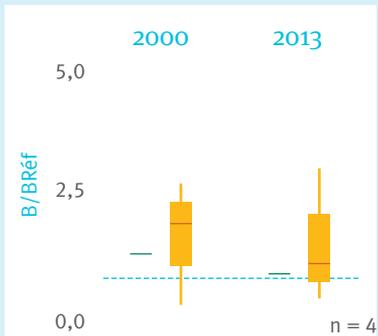
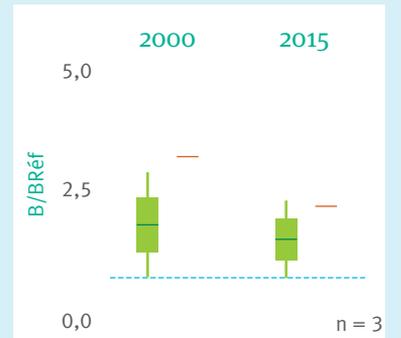
Nouvelle-Zélande



Évolution biomasse stocks



Afrique du Sud



Alaska (États-Unis)



Points non présentables dans les limites des graphiques :

*Colin d'Arctique Nord-Est (certifié MSC) B/BRéf à 9.6 en 2015 ;

**Merlu du Nord Atlantique Nord-Est (non certifié MSC) B/BRéf à 7.3 en 2016

En profondeur

Transformer le futur des stocks de poisson de fond aux États-Unis

Comment l'introduction d'un système de partage des captures a révolutionné l'avenir de la pêche chalutière sur la côte ouest des États-Unis.



Qualifiée de « catastrophe économique » en 2007, la pêche chalutière de la côte ouest s'est depuis transformée en véritable « success story » à l'américaine. En 2014, la certification MSC a récompensé les améliorations menées par la pêcheurie tout en l'aidant à appliquer d'autres mesures de durabilité.



© Susan Chambers

La côte ouest des États-Unis abrite la pêcheurie la plus diversifiée et la plus vaste géographiquement à être jamais entrée dans le processus d'évaluation MSC. Dans cette région, la pêche au chalut compte 17 pêcheries différentes utilisant différentes configurations de chalut à panneaux pour exploiter les côtes de l'État de Washington, de l'Oregon et de la Californie.

Historiquement, un total de capture autorisé était fixé pour l'ensemble de la pêcheurie. Cette règle incitait trop de navires à exploiter et, inévitablement, à surpêcher des ressources déclinantes jusqu'à ce que le total autorisé soit atteint. Par conséquent, les taux de rejet à la mer étaient élevés, et les règles fédérales en matière de pêche durable étaient peu respectées.

Ainsi, entre les années 1980 et 2000, les débarquements ont chuté de 70 %, et les revenus des pêcheurs ont chuté en parallèle, passant de 47,3 millions de dollars en 1997 à 22,2 millions de dollars en 2007. Peu de temps après, la pêcheurie était déclarée en « catastrophe économique ».

Un choix audacieux en faveur de la durabilité

En 2011, sous les conseils de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), le Pacific Fishery Management Council a décidé d'introduire un système de quota individuel pour les pêcheries, une décision controversée à l'époque. Le quota de capture d'une pêcheurie donnée était divisé entre les pêcheurs, ce qui leur permettait de pêcher quand les conditions étaient optimales ou, s'ils n'étaient pas en mesure de pêcher, de céder leur quota à d'autres pêcheurs, améliorant du coup la stabilité de leurs revenus.

Pour garantir le respect de ce nouveau système de quota, des observateurs à bord ont été déployés dans 100 % des navires. Ces observateurs indépendants, formés par la NOAA pour consigner le nombre et l'emplacement des captures ainsi que les espèces pêchées, garantissaient l'enregistrement de toutes les captures (rejetées et non rejetées) à bord des navires et aux débarquements : cette mesure a dissuadé les rejets à la mer et favorisé la responsabilité individuelle.

Une « success story » à l'américaine

Ce système de partage des captures a connu un énorme succès, la NOAA parlant même du plus grand bouleversement de la gestion des pêches depuis plus d'une génération (NOAA, 2013). Depuis son introduction, les pêcheurs réduisent le nombre de leurs sorties en mer hebdomadaires, débarquent plus de poissons par rapport au total capturé et voient leurs revenus par marée s'accroître.

Surtout, les prises accessoires et les rejets à la mer ont considérablement baissé : les captures issues de stocks en reconstitution sont 50 % inférieures à celles constatées avant la mise en place de ce système. À titre d'exemple, le taux de rejet du sébaste tacheté (*Sebastes cramerii*) est passé de 51 % à seulement 2 %, tandis que celui du *Sebastes paucispinis* a chuté de 80 % à moins de 1 % (NOAA, 2015).

« Le plus grand bouleversement de la gestion des pêches depuis plus d'une génération »

NOAA, 2013

Des améliorations continues pour les océans

En 2014, la certification MSC a grandement valorisé cette transformation tout en encourageant la mise en place d'autres améliorations. Depuis sa certification, la pêcherie a poursuivi sa collaboration avec la NOAA et a favorisé l'établissement de solides partenariats avec des ONG internationales telles que l'Environmental Defense Fund et The Nature Conservancy.

Afin de répondre aux conditions de certification sur l'état des stocks, la pêcherie a effectué une évaluation de sa stratégie de gestion concernant ses règles de contrôle de capture des poissons plats. Elle mettra également à jour les évaluations des stocks pour les espèces de poisson de fond, notamment la plie à grande bouche et la morue-lingue, afin d'atteindre deux objectifs : garantir la pertinence des taux d'exploitation et adopter une approche de précaution.



© MSC/Dr Lindsay Marshall

« La certification de cette pêcherie prouve que travailler ensemble pour relever les défis importants que rencontrent les pêcheries leur permet de recevoir des bénéfices environnementaux et économiques. Le système de partage des captures a bénéficié aux stocks de poisson, mais aussi à la communauté de pêcheurs. Les taux de rejet et de prises accessoires se sont effondrés, tandis que les stocks d'espèces surpêchées se sont reconstitués plus rapidement que prévu. Parallèlement, les entreprises de pêche peuvent désormais pêcher de façon plus efficace. »

Shems Judd, Directeur régional zone Pacifique, programme Océan des États-Unis, Environmental Defense Fund

Chapitre 3 : L'avenir des produits de la mer durables

Défis et opportunités

Une approche globale

La mise en place de pêcheries durables est un défi complexe, qui oblige le MSC à s'informer constamment des dernières avancées.

Le non-respect des droits des travailleurs, par exemple, suscite un intérêt grandissant au sein des communautés de pêcheurs dans le monde. C'est pourquoi le MSC renforce sa politique actuelle afin de répondre aux inquiétudes relatives au travail forcé dans les pêcheries et les chaînes d'approvisionnement.

La pêche INN demeure également un sujet de préoccupation. On estime à 26 millions de tonnes la quantité de poissons pêchés illégalement chaque année. À cela s'ajoute la menace que représente la pêche INN pour la biodiversité, la sécurité alimentaire et l'économie (FAO, 2016). Des informations supplémentaires sur la pêche INN et les actions menées par le MSC en faveur de la durabilité en haute mer sont disponibles page 38.

Améliorer l'accessibilité

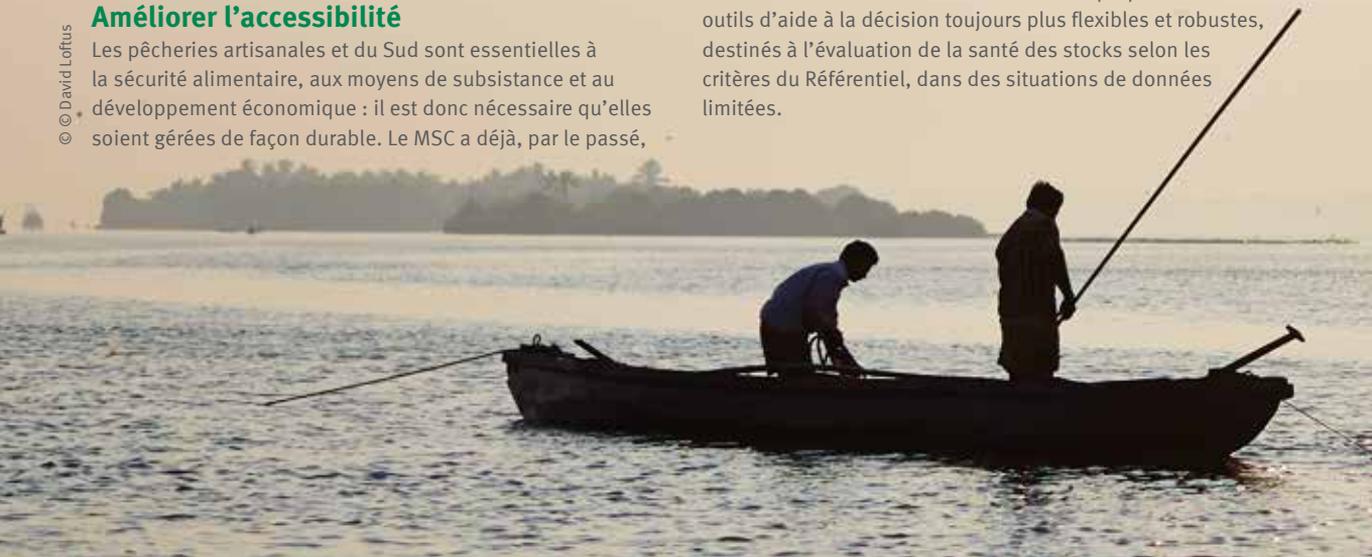
Les pêcheries artisanales et du Sud sont essentielles à la sécurité alimentaire, aux moyens de subsistance et au développement économique : il est donc nécessaire qu'elles soient gérées de façon durable. Le MSC a déjà, par le passé,

collaboré avec succès avec des pêcheries artisanales. La pêcherie de palourde de Bến Tre (Vietnam) est, par exemple, la première pêcherie artisanale d'Asie du Sud-Est à avoir été certifiée MSC en 2009, une certification renouvelée en 2016. Bon nombre de pêcheries artisanales (au Sud notamment) manquent toutefois de ressources, de données, de connaissances techniques et/ou de systèmes de gouvernance suffisants pour satisfaire les critères du MSC et tirer profit d'un marché des produits de la mer durables en pleine croissance (Duggan et Kochen, 2016 ; Rosenberg et al., 2017).

Apporter des solutions

Comme indiqué au chapitre 1, l'utilisation du RBF peut permettre aux pêcheries qui manquent de données de rejoindre le programme MSC. La pêcherie de crevette du Suriname (page 32) et la pêcherie artisanale de langouste de l'archipel Juan Fernández témoignent du succès du RBF.

Toujours au fait des dernières avancées, le MSC collabore actuellement avec The Nature Conservancy et le Natural Resources Defence Council afin de proposer des outils d'aide à la décision toujours plus flexibles et robustes, destinés à l'évaluation de la santé des stocks selon les critères du Référentiel, dans des situations de données limitées.



Le programme de renforcement des capacités du MSC fournit une formation et des directives complètes, conçues spécialement pour les pêcheries cherchant à obtenir la certification MSC.

Des outils pour accompagner les améliorations des pêcheries ont également été créés, notamment des modèles de pré-évaluation, de plans d'action d'amélioration ou encore l'outil de Contrôle et de Suivi (Benchmarking and Tracking Tool – BMT). Ensemble, ces outils fournissent un cadre pour les améliorations, et s'avèrent particulièrement utiles pour les pêcheries artisanales du Sud.

Les solutions incluent également de nouveaux critères d'évaluation de la durabilité des « pêcheries mixtes » (courantes dans les zones à biodiversité élevée et parmi les pêcheries artisanales) ou encore un programme de transition vers le programme MSC, qui soutiendra les pêcheries dans leurs projets d'amélioration vers la certification MSC.

Le Référentiel Pêcheries, et bien plus

La récolte et la culture de plantes aquatiques, principalement les algues, connaissent une croissance rapide et sont désormais pratiquées dans 50 pays environ (FAO, 2016). En 2017, le MSC publiera un nouveau « Référentiel Algues », en partenariat avec l'ASC (page 34).

Le MSC s'assure également de la pérennité de sa certification Chaîne de Garantie d'Origine, et ce, en étudiant les nouvelles technologies destinées à garantir la traçabilité à l'échelle mondiale (page 35).

Investir pour l'avenir : Le Fonds mondial pour la pêche durable

Depuis 2016, ce fond soutient les projets innovants qui aident les pêcheries artisanales et du Sud à devenir durables et certifiées.

La liste des lauréats 2016 inclut notamment MDPI, une ONG Indonésienne œuvrant à l'amélioration de la traçabilité des chaînes d'approvisionnement thonières, ou encore Blue Ventures, une entreprise sociale qui développe des méthodes innovantes de collecte de données pour les pêcheries Malgaches.

Le programme de bourse de recherche du MSC

Ce programme, qui en est à sa septième année d'existence, soutient des étudiants du monde entier menant des recherches dans le domaine de la pêche durable et des chaînes d'approvisionnements en produits de la mer.

Voici les projets lauréats en 2016 :

- Étude des coopératives mexicaines luttant contre la pêche illégale
- Enquête sur les réalités socio-économiques de la culture des algues en Indonésie
- Ségrégation des populations de thon de l'Atlantique et de l'océan Indien à l'aide du séquençage ADN nouvelle génération



En profondeur

Le pouvoir des partenariats

Une collaboration inter-parties prenantes a permis à la première pêcherie de crevette tropicale d'être certifiée MSC.



En 2011, la pêcherie artisanale de crevette du Suriname est devenue la première pêcherie de crevette tropicale au monde à recevoir la certification MSC. Grâce à des outils tels que la méthodologie RBF du MSC, la pêcherie a pu surmonter certaines des difficultés généralement rencontrées dans le Sud. En menant ainsi des améliorations en matière de durabilité, la pêcherie a pu renouveler sa certification en 2017.



© Nathalie Steins / MSC

Le petit État du Suriname est situé sur la côte nord de l'Amérique du Sud. Le pays est principalement recouvert d'une dense forêt tropicale, mais la majorité de ses habitants vivent dans les plaines situées sur une étroite bande côtière, où la pêche joue un rôle essentiel à la subsistance des communautés.

Au milieu des années 1990, afin de compenser le déclin des populations de crevettes *Penaeus* (prise traditionnelle du pays), les pêcheurs locaux se sont lancés dans la capture de la crevette seabob atlantique (*Xiphopenaeus kroyeri*). Cette petite crevette tropicale abonde dans les eaux peu profondes du littoral surinamien, mais également dans l'ensemble des Caraïbes. Aujourd'hui, le Suriname est le troisième producteur mondial de crevettes seabob atlantique.

Conscient de la demande croissante des marchés européens en produits de la mer durables, Heiploeg Group, l'une des plus grandes entreprises de transformation de crevettes d'Europe et propriétaire de la pêcherie de crevette seabob atlantique, a commandité une évaluation MSC de cette pêcherie en 2009, dans le cadre de son programme de responsabilité sociétale d'entreprise.

Dès l'étape de pré-évaluation, il a été révélé que la pêcherie – comme de nombreuses autres pêcheries du Sud – ne disposait pas des données scientifiques complètes et à long terme indispensables pour répondre aux critères du processus d'évaluation par défaut. Surtout, la pêcherie manquait d'un processus formel d'évaluation des stocks, présentait des lacunes dans ses pratiques de collecte de données et ne disposait d'aucune stratégie de gestion des éventuelles interactions avec les espèces en voie de disparition, menacées et protégées de la zone.

C'est ainsi que la pêcherie de crevette seabob atlantique est devenue l'une des premières au monde à être évaluée en partie à l'aide de la méthodologie RBF du MSC. Cette méthodologie fournit un cadre structuré destiné à évaluer le risque qu'une pêcherie manquant de données impacte négativement les espèces, les habitats marins et les écosystèmes environnants. Le RBF a été développé pour garantir à toutes les pêcheries un accès équitable au programme MSC et aux avantages qui en découlent. En utilisant les critères du MSC comme cadre de travail afin d'améliorer la durabilité de la

pêcherie, Heiploeg s'est rapidement rendu compte que la collaboration avec les pêcheurs, les scientifiques et le gouvernement surinamien jouait un rôle crucial.

Le client a d'abord constitué un groupe de travail sur la crevette, incluant des représentants de son seul concurrent au Suriname (Namoon/SAIL), du gouvernement surinamien et d'ONG, dont le WWF, afin de débattre de la gestion de la pêcherie.

Afin de confirmer que les stocks ne faisaient pas l'objet de surpêche, le gouvernement surinamien a, en retour, ordonné une évaluation complète du stock. Avec l'aide de pêcheurs, des scientifiques ont recueilli 300 000 échantillons de captures en 2 ans : complétées par les données gouvernementales, elles ont permis d'établir des limites de captures durables ainsi qu'une règle de contrôle d'exploitation, pour empêcher toute surexploitation des stocks.

La pêcherie avait déployé des Dispositifs d'Exclusion des tortues sur ses filets, mais pour réduire encore davantage les prises accessoires d'espèces non-ciblées, elle a également mis en place deux panneaux sélectifs d'échappement (des sections de filets à mailles plus larges) partout dans sa flotte. Les essais en mer ont permis de constater que ces panneaux réduisaient les prises accessoires de 12 à 40 % – au plus grand bénéfice des populations des espèces non-ciblées – tout en accroissant l'efficacité opérationnelle en rendant le tri sur le pont bien plus rapide.

Ces améliorations ont porté leurs fruits et, en 2011, la pêcherie de crevette seabob artisanale du Suriname est devenue la première pêcherie de crevette tropicale certifiée MSC, et la première pêcherie du pays à bénéficier d'un plan formel de gestion nationale.

Depuis sa certification, la pêcherie a multiplié les efforts pour satisfaire plusieurs conditions particulièrement strictes. Ces conditions sont créées lorsqu'un évaluateur estime qu'il est possible pour la pêcherie de recueillir davantage d'informations ou d'améliorer ses opérations pour atteindre le niveau des meilleures pratiques.

Afin de pallier les limites de son évaluation des stocks initiale, la pêcherie a compilé des données de captures de crevette provenant des pêcheries de crevette en haute mer et des pêcheries artisanales côtières, avant de les entrer dans le modèle d'évaluation. L'évaluation actualisée des stocks a permis de démontrer que les captures de crevettes effectuées en dehors de la pêcherie n'avaient aucun impact négatif sur le stock : suite à ces résultats, la condition a été close.

La pêcherie a réduit encore davantage ses prises en affinant les panneaux sélectifs mis en place, mais aussi en recueillant des données détaillées sur les prises, lesquelles ont confirmé qu'aucune espèce vulnérable ne figurait régulièrement dans les prises accessoires. La pêcherie a également financé un doctorat à l'Université de Gand portant sur les impacts de la pêcherie sur les habitats benthiques.

Sur la même période, le gouvernement surinamien a renforcé ses engagements en matière de pêche durable, en investissant 20 millions de dollars pour consolider ses programmes de surveillance en mer et de suivi.

La pêcherie a renouvelé avec succès sa certification en 2017 après avoir satisfait l'ensemble de ses conditions initiales. Deux nouvelles conditions pousseront la pêcherie à affiner et à évaluer ses systèmes de gestion afin de garantir la durabilité et l'efficacité de son fonctionnement.

Facilitée par le processus du MSC, cette fructueuse collaboration entre une pêcherie, ses partenaires et le gouvernement surinamien a donné naissance à un modèle de gestion, utilisable par les autres pêcheries de la région.

« Grâce à une collaboration enthousiaste entre pêcheurs, gouvernement et industriels, la pêcherie de crevette du Suriname a relevé de nombreux défis dans son chemin vers la certification. Nous espérons que les améliorations apportées et les résultats positifs que nous observons aujourd'hui encourageront les pêcheries de pays similaires au Suriname à travailler vers la certification MSC. »

Dirk-Jan Parlevliet, Directeur général de Heiploeg



Le poisson, mais pas que : Coup d'œil sur le Référentiel Algues ASC-MSC

Fin 2017, le MSC et l'ASC publieront conjointement un nouveau Référentiel de certification, dont l'objectif est de contribuer à la santé des écosystèmes aquatiques du monde entier, et ce, en récompensant et en encourageant les pratiques responsables et durables de récolte et de culture des algues.

Les algues aujourd'hui

Pour 2016, la FAO estime à environ 27 millions de tonnes la quantité annuelle d'algues cultivées ou capturées, soit une valeur totale de 5,6 milliards de dollars par an. Largement utilisées dans les entreprises alimentaires, de cosmétiques et d'engrais, les algues sont soit transformées afin d'en extraire des agents épaississants, soit utilisées comme additifs dans l'alimentation animale. La production d'algues est à cheval entre la capture sauvage et l'aquaculture et inclut notamment : la culture de bancs d'algues naturels, la culture d'algues plantées et suspendues, l'aquaculture terrestre spécialisée dans la culture d'algues.

Santé des milieux aquatiques et moyens de subsistance

À l'échelle mondiale, les algues jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes aquatiques et dans la protection du littoral, tout en constituant une précieuse ressource pour les communautés locales. En plus d'être à la base de nombreux réseaux trophiques marins, les algues forment de précieux habitats pour la flore et la faune marine qui y sont associés. La surexploitation des algues peut avoir des effets néfastes sur la biodiversité et sur la qualité de l'eau, sans compter les risques d'érosion des côtes (FAO, 1990).

Un nouveau Référentiel

La croissance de la production mondiale d'algues s'accompagne d'une hausse de la demande de certification du secteur des algues. Le Référentiel Algues ASC-MSC tient compte des directives internationales, des meilleures pratiques du secteur dans différentes régions ainsi que des tout derniers avis de la communauté scientifique. Ce référentiel a été créé suite à de larges consultations en ligne publiques et à des ateliers des parties prenantes ciblées, en février 2016.



Lutte contre la fraude dans le secteur des produits de la mer :

science et technologie au service des chaînes d'approvisionnement en produits de la mer traçables

La fraude aux produits de la mer – vente délibérée de produits de la mer dont l'étiquetage, la description ou la promesse prête à confusion – menace la durabilité environnementale et économique tout en permettant à la pêche INN de ne pas être détectée.

La mise en place d'une chaîne d'approvisionnement tracée est essentielle pour que notre vision en matière de santé des océans se concrétise et que notre promesse faite aux consommateurs en matière de source durable des produits de la mer labellisés MSC soit tenue. Par exemple, la traçabilité garantie par le Référentiel CGO du MSC a récemment contribué à restaurer la confiance du consommateur vis-à-vis de la durabilité des produits de légine australe et antarctique (page 38).

Une croissance positive

De nouvelles versions du Référentiel Chaîne de Garantie d'Origine – comme le Référentiel pour les entreprises en lien direct avec le consommateur (CFO), entré en vigueur en 2015 – ont rendu possible la certification MSC dans le secteur de la restauration : aujourd'hui, 135 titulaires du Référentiel CGO représentent près de 23 000 sites CFO, notamment des poissonneries, des hôtels et des chaînes de restaurants. On note également une hausse significative du nombre de certificats Chaîne de Garantie d'Origine en Asie-Pacifique, ce qui laisse supposer que l'intérêt ne concerne pas les seuls marchés traditionnels européens.

Résultats de nos dernières analyses ADN

La plupart des chaînes d'approvisionnement certifiées MSC de produits de la mer transitent par plusieurs pays et continents, depuis la capture jusqu'à la consommation. Pour maintenir un niveau maximal de traçabilité et d'assurance pour les pêcheries, les chaînes d'approvisionnement et les produits nouveaux ou complexes, le MSC doit constamment développer ses systèmes de collecte et de gestion des données, de labellisation et de suivi des produits ou encore de vérification basée sur la science. Par exemple,



une étude de 2016 commanditée par le MSC a permis de tester l'ADN des poissons vendus dans les fameux « fish and chips » au Royaume-Uni. Cette étude a révélé que les erreurs d'étiquetage plafonnaient à 1,64 % dans les boutiques certifiées MSC, alors que ce taux dépasse les 8 % dans les boutiques non certifiées. Ces analyses ADN ont été menées par le laboratoire SASA à partir d'échantillons de poisson pané issus de 122 boutiques du Royaume-Uni et d'Irlande, dont la moitié sont certifiées MSC.

Les perspectives d'avenir

En complément des analyses ADN continues et des autres outils, le MSC étudie actuellement l'utilisation de nouvelles technologies et autres avancées scientifiques afin d'améliorer l'efficacité des audits des chaînes d'approvisionnement MSC.

Ces dernières avancées technologiques incluent notamment des outils de surveillance à distance, des listes de vérification électroniques d'audit et des outils de traçabilité numérique facilitant le suivi documentaire instantané. En outre, les derniers progrès en science moléculaire et géochimique – tels que les panels de test ADN rapide et le pistage d'empreinte d'éléments – pourront, à l'avenir, faciliter le contrôle des espèces et de l'origine géographique des produits certifiés MSC.

Des partenariats mondiaux pour la biodiversité et le développement durable

Le MSC et la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies

En 2010, la communauté internationale a défini 20 objectifs en vertu de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies. Ces « Objectifs d'Aichi » orientent la progression mondiale vers les objectifs de la Convention pour 2020 en faveur de la biodiversité dans le monde.

En collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (partenaire officiel d'indicateur de biodiversité), le MSC fournit des données servant à évaluer la réalisation des Objectifs d'Aichi 6 et 4.

Ainsi, le total des captures certifiées MSC est comparé aux captures sauvages mondiales déclarées par la FAO afin de surveiller la durabilité écologique des pêcheries du monde entier.



Objectif d'Aichi 6 : réduire les pressions directes sur la biodiversité et encourager l'utilisation durable

D'ici à 2020, la totalité des stocks de poissons, d'invertébrés et des plantes aquatiques est gérée et récoltée d'une manière durable et légale et en appliquant des approches écosystémiques.

Les captures certifiées MSC constituent un indicateur majeur pour cet objectif.



Objectif d'Aichi 4 : intégrer la biodiversité dans l'ensemble du gouvernement et de la société

D'ici à 2020, les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes – à tous les niveaux – ont pris des mesures ou mis en œuvre des plans pour assurer une production et une consommation durables.

Les captures certifiées MSC constituent un indicateur secondaire pour cet objectif.

« L'indicateur mondial créé par l'équipe de contrôle et de suivi du MSC est un outil précieux pour mieux comprendre la progression vers la durabilité de la pêche et, par conséquent, vers des engagements mondiaux en matière de biodiversité et de développement durable. Le programme de certification aide à éclairer les actions et à mettre en évidence l'engagement des pêcheurs, des entreprises de commercialisation de produits de la mer, des gouvernements et des consommateurs pour la bonne santé des océans. »

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (UNEP-WCMC) héberge le secrétariat du Partenariat des indicateurs de biodiversité

Le MSC et les objectifs de développement durable

En 2015, les pays du monde entier ont établi 17 objectifs visant à éradiquer la pauvreté, à protéger la planète et à garantir la prospérité de tous, dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable.

Le MSC et les autres organismes de normalisation reconnus ont un rôle clé à jouer dans l'accompagnement des entreprises et des gouvernements sur la voie de ces Objectifs de Développement Durable, notamment en les conseillant sur les meilleures pratiques à adopter dans un secteur donné (WWF/ISEAL, 2017).



Nos océans

En encourageant les meilleures pratiques dans la filière de la pêche, le MSC contribue à la réalisation de certaines cibles de l'ODD 14, notamment la fin de la surexploitation, la mise en place d'une gestion écosystémique et l'élimination de la pêche INN. Pour en savoir plus sur le MSC et la pêche INN dans l'océan Austral, rendez-vous page 38.

Le MSC s'est associé à des pays, à des ONG et à des scientifiques du monde entier pour planifier



UNEP-WCMC

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature (du Programme des Nations Unies pour l'environnement)

Informations supplémentaires : www.bipindicators.net/indicators/msc-certified-catch

la mise en œuvre de l'ODD 14, par exemple en participant à des événements tels que la Conférence des Nations Unies sur l'océan 2017.

Sécurité alimentaire et productivité économique



Les pêcheries certifiées MSC contribuent également à l'atteinte d'objectifs de développement durable sur le plan de la sécurité alimentaire et d'une croissance économique pérenne.

Le maintien ou la reconstitution des stocks de poisson à des niveaux durables est essentiel afin de garantir une disponibilité alimentaire à long terme (Kelleher et al., 2009). Bon nombre de pêcheries tirent également des avantages économiques de leur certification MSC, par exemple en accédant à des marchés privilégiés et à des hausses tarifaires.

Le merlu du Cap au chalut est un bon exemple : selon une récente étude, une perte éventuelle de sa certification MSC provoquerait pour cette pêcherie une perte de valeur de 37,6 % sur une période de cinq ans, et menacerait entre 5 000 et 12 000 emplois (Lallemand et al., 2016).

En profondeur

Un avenir durable pour les pêcheries de l'océan Austral

Comment la certification MSC a contribué à restaurer la confiance du consommateur vis-à-vis de la légine australe et antarctique

 La légine australe vit dans les eaux froides du sud des océans Atlantique, Indien et Pacifique – une vaste zone incluant les eaux territoriales de nombreux pays ainsi que des régions de haute mer. La légine antarctique, quant à elle, réside plus au sud, près du continent antarctique.



Les deux espèces sont d'une grande importance écologique et économique : partout en Amérique du Sud, les pêcheries de légine australe sont vitales pour de nombreuses communautés locales.

En dépit des difficultés liées à la gestion de stocks de poissons d'une telle ampleur géographique, mais aussi des problèmes de longue date liés à la pêche INN, la filière de la légine a, ces deux dernières décennies, tracé la voie du développement durable en rétablissant son image, auparavant entachée, auprès des consommateurs.

À la fin des années 1990 et au début des années 2000, la pêche à la légine illégale menaçait alors la durabilité des stocks, compromettait la subsistance des entreprises de pêche, tout en ayant un impact négatif sur la faune marine – notamment sur certaines espèces d'albatros. Cette spirale négative a entraîné non seulement des pertes pouvant atteindre jusqu'à 32 000 tonnes de poisson par an, mais également une défiance généralisée des consommateurs : ne pouvant pas savoir si la légine du commerce avait été pêchée légalement ou non, ces derniers ont délaissé ce poisson, entraînant un effondrement des prix.

Ces 20 dernières années, grâce à un effort concerté impliquant acteurs du secteur, organismes internationaux à but non lucratif et gouvernements internationaux, qui se sont alliés à la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, les activités INN ont quasiment disparu de l'océan Austral ; les prises accessoires d'oiseaux ont été réduites drastiquement (voir Rapport sur les impacts environnementaux du MSC 2016) et les stocks de légine se sont considérablement reconstitués.

En 2015, Austral Fisheries (membre de la Coalition of Legal Toothfish Operators et pêcherie certifiée MSC) s'est même joint à l'organisation Sea Shepherd afin d'intercepter l'un des derniers navires pirates au monde, le fameux « FV Thunder ».

Au total, ce ne sont pas moins de sept pêcheries de légine qui ont vu leurs efforts en matière de gestion durable récompensés par la certification MSC. En plus d'encourager les actions de lutte contre la pêche INN, ce processus a permis d'autres améliorations. Par exemple :

- En 2004, la pêcherie palangrière de légine de Géorgie du Sud est devenue la première pêcherie du genre à être certifiée MSC. Depuis lors, la Géorgie du Sud et les Îles Sandwich du Sud ont introduit plusieurs dispositifs anti-pêche INN, mis en œuvre des améliorations de la gestion des captures accessoires et créé une grande aire marine protégée. La certification de la pêcherie de légine de Géorgie du Sud a été reconduite en 2009 et en 2014, chaque fois sans qu'aucune condition ne soit générée.
- La pêcherie de légine australe des îles Heard-et-MacDonald (Australie) a été certifiée durable en 2012. Un projet de recherche et un accord de partage des données (d'une valeur de 1,2 million de dollars australiens), menés par des scientifiques français et australiens, ont permis de mieux connaître l'état des stocks de légine sur le plateau des Kerguelen (zone océanique chevauchant des zones de pêche des deux pays), permettant à cette pêcherie et la pêcherie de légine des îles Kerguelen certifiée MSC de clore les conditions concernant l'état des stocks.

- La pêcherie des îles Kerguelen, qui abrite des populations reproductrices de pétrels gris importantes au niveau mondial, a également mis en œuvre une série de mesures destinées à réduire les interactions avec les oiseaux marins. Avant 2005, au moins 750 pétrels étaient tués chaque année, contre seulement trois en 2014-2015. Lire l'étude de cas complète « Beating Bird Bycatch » dans le Rapport sur les impacts environnementaux du MSC 2016 (MSC, 2016, pages 34-35).

En plus d'améliorer la situation des océans, le Référentiel Chaîne de Garantie d'Origine du MSC joue un rôle majeur dans l'éradication des prises illégales dans les chaînes d'approvisionnement de la légine. La mise en œuvre d'un étiquetage en mer automatisé et sécurisé, la tenue des registres, le maintien de systèmes de surveillance de la chaîne d'approvisionnement, ou encore la connaissance du volume de produits pêchés légalement permet au Référentiel de faire efficacement la distinction entre la légine MSC et celle capturée illégalement. Cette démarche est renforcée par des analyses ADN continues destinées à confirmer la labellisation correcte des produits de légine.

« Le processus de certification MSC marque un tournant dans la gestion des pêches et dans la manière dont celles-ci sont perçues par les consommateurs.

En ce sens, la Géorgie du Sud est fière de donner l'exemple. En collaborant avec la filière de la pêche et d'autres parties prenantes, nous partageons un sens des responsabilités afin de garantir des niveaux maximaux de durabilité. »

James Jansen, Gouvernement de Géorgie du Sud-et-des-Îles-Sandwich

« Le processus MSC a catalysé de réelles améliorations de la gestion de la légine dans l'océan Austral. La certification nous a non seulement aidés à atteindre de nouveaux marchés avec notre produit, mais elle a également facilité des échanges très intéressants avec les décideurs politiques, les partenaires commerciaux et les groupes d'intervenants, ce qui garantit un avenir positif pour nos pêcheries. »

David Carter, Austral Fisheries



Conclusion

Le paysage 2017 du mouvement pour des produits de la mer durables est à la fois difficile et extrêmement passionnant.

© Karolina Pihlo

Comme illustré par l'ODD 14, la contribution des pêcheries en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de croissance économique durable fait l'objet d'un intérêt accru.

Dans un tel contexte, le programme MSC reste un catalyseur de changement. En collaborant, d'un côté, avec les pêcheries pour récompenser et encourager les changements mis en œuvre dans nos océans et, de l'autre côté, avec les détaillants et les consommateurs pour offrir un marché aux produits de la mer durables, nous sommes les mieux placés pour faire le lien entre la santé des océans et la subsistance et l'alimentation des hommes.

Ce rapport a permis de passer en revue l'histoire du Référentiel Pêcheries du MSC en mettant l'accent sur son évolution continue, alignée sur les suggestions des parties prenantes et sur les meilleures pratiques mondiales. Ce rapport a également illustré les améliorations de durabilité effectuées par les pêcheries certifiées MSC ces vingt dernières années,

tant sur le plan de l'état des stocks mondiaux que sur celui des efforts menés pour protéger les écosystèmes vulnérables et des habitats marins.

Nous nous engageons, à l'avenir, à renforcer notre travail avec les pêcheries artisanales du Sud, mais aussi à consolider nos travaux menés dans les GEM clés pour la biodiversité, en concentrant nos efforts là où notre impact est le plus nécessaire.

Sur le fond, ce rapport porte essentiellement un message de transformation et de changement positif. Il y a un peu plus de vingt ans, le MSC n'était qu'une idée ambitieuse. Au fil des ans, nous avons prouvé que la certification peut être un outil efficace en faveur de la durabilité des produits de la mer. Nous nous réjouissons de travailler avec nos nombreux partenaires afin d'élargir, à l'avenir, les bénéfices qu'offre la pêche durable aux communautés du monde entier.

Références

- Agnew, D.J., Gutiérrez, N.L., Stern-Piriot, A., Hoggarth, D.D., (2013) The MSC experience: developing an operational certification standard and a market incentive to improve fishery sustainability. *ICES J Mar Sci.* 71(2), 216-225.
- Bellchambers, L. M., Fisher, E. A., Harry, A. V., Travaille, K. L. (2015) Identifying and mitigating potential risks for Marine Stewardship Council assessment and certification. *Fisheries Research.* 182 7-17
- Bellchambers, L. M., Phillips, B. F., Pérez-Ramírez, M. (2015) From certification to recertification the benefits and challenges of the Marine Stewardship Council (MSC): A case study using lobsters. *Fisheries Research.*
- Butterworth, D.S. (2016) The South African experience with MSC certification: A perspective. *Fisheries Research.* 182, 124–127.
- Costello, C., Ovando, D., Clavelle, T., Strauss, C.K., Hilborn, R., Melnychuk, M.C., Branch, T.A., Gaines, S.D., Szuwalski, C.S., Cabral, R.B., Rader, D.N., Leland, A. (2016) Global fishery prospects under contrasting management regimes. *PNAS* 113 (18) 5125–5129.
- Costello, C., Ovando, D., Hilborn R., Gaines, S.D., Deschenes, O., Lester, S.E. (2012) Status and Solutions for the World's Unassessed Fisheries. *Science.* 338(6106), 517-520.
- Cheung, W.W.L, Lam, V.W.L., Sarmiento, J.L., Kearney, K., Watson, R. Pauly, D. (2009) Projecting global marine biodiversity impacts under climate change scenarios. *Fish and Fisheries.* 10 (3) 235–251
- Duggan, D. and Kochen, M. (2016) Small in scale but big in potential: Opportunities and challenges for fisheries certification of Indonesian small-scale tuna fisheries. *Marine Policy.* 67, 30-39.
- FAO (2016) La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture. Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i5555f.pdf>
- FAO (1990) : Environmental aspects of seaweed culture, M. J. Phillips in: Technical resource papers regional workshop on the culture and utilization of seaweeds Volume II.
- Heupel, E. et Auster, P. (2013) Eco-labeling seafood: Addressing impacts to vulnerable seafloor species, communities, habitats and ecosystems in data-poor regions. *Marine Policy.* 38, 8–15
- Kaiser, M., Hilborn, R., Jennings, S. et al. (2015) Prioritization of knowledge-needs to achieve best practices for bottom trawling in relation to seabed habitats. *Fish and Fisheries.* 17, 637-663.
- Kelleher, K., Amason, R., Willman, R. (2009) World Bank Sunken Billions: The Economic Justification for Fisheries Reform.
- Lallemand, P., Bergh, M., Hansen, M., Purves, M. (2016). Estimating the economic benefits of MSC certification for the South African hake trawl fishery. *Fisheries Research.* 182, 7-17.
- Link, J. S. (2002) What does ecosystem-based fisheries management mean? *Pêcheries.* 27(4), 18-21.
- Martin, S. M., Cambridge, T. A., Grieve, C., Nimmo, F. M., Agnew, D.J. (2012) An Evaluation of Environmental Changes Within Fisheries Involved in the Marine Stewardship Council Certification Scheme. *Reviews in Fisheries Science.* 2 61-69
- Mangel, M., Talbot L. M., Meffe G. K. et al. (1996) Principles for the conservation of wild living resources. *Ecological Applications.* 6, 338-362.
- Marine Stewardship Council (MSC). (2016) Rapport sur les impacts environnementaux 2016. MSC, Londres (Royaume-Uni).
- Marine Stewardship Council (MSC). (2015) From ocean to plate: How DNA testing helps to ensure traceable, sustainable seafood.
- Marine Stewardship Council (MSC). (2009) Rapport « Net Benefits ». National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). (2015) Update for the West Coast Catch Shares Program. Disponible à l'adresse <https://www.nwfsc.noaa.gov/news/documents/CatchSharesUpdate2015.pdf>
- National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). 2013 Update for the West Coast Catch Shares Program. Disponible à l'adresse http://www.westcoast.fisheries.noaa.gov/stories/2013/23_west_coast_fleet_gains_confidence_under_catch_shares.html
- Pardo, M. A., Jimenez, E. et Perez-Villarreal, B. (2016) Misdescription incidents in seafood sector. *Food Control.* 62, 277-283.
- Pikitch, E. K., Santora, C., Babcock, E. A. et al. (2004) Ecosystem-based fishery management. *Science.* 305(5682), 346-347.
- Pikitch, E., Boersma, P. D., Boyd, I. L. et al. (2012) Little Fish, Big Impact: Managing a Crucial Link in Ocean Food Webs. *Lenfest Ocean Program.* Washington, D.C. 108 p.
- Pitcher, R., Ellis, N., Jennings, S. et al. (2016) Estimating the sustainability of towed fishing-gear impacts on seabed habitats: a simple quantitative risk assessment method applicable to data-limited fisheries. *Methods in Ecology and Evolution.* 8, 472-480.
- Ricard, D., Minto, C., Jensen, O. P., Baum, J. K. (2012). Examining the knowledge base and status of commercially exploited marine species with the RAM Legacy Stock Assessment Database. *Fish and Fisheries,* 13, 380–398.
- Rice, J. (2011) Managing fisheries well: delivering the promises of an ecosystem approach. *Fish and Fisheries.* 12, 209-231.
- Rosenberg, A. A., Kleisner, K. M., Afflerbach, J. et al. (2017), Applying a New Ensemble Approach to Estimating Stock Status of Marine Fisheries Around the World. *Conservation Letters.* 2 (49)
- Smith, A. D. M., Brown, C. J., Bulman, C. M. et al. (2011) Impacts of fishing low-trophic level species on marine ecosystems. *Science* 333 (6046), 1147–1150.
- WWF/ISEAL. (2017) SDGs Mean Business: How Credible Standards Can Help Companies Deliver The 2030 Agenda.
- Yesson, C., Simon, P., Chemshirova, I., Gorham, T., Turner, C. J., Hammeken Arboe, N., Blicher, M. E., Kemp, K. M. (2015) Community composition of epibenthic megafauna on the West Greenland Shelf. *Polar Biology.* 38, 2085-2096.
- Yesson, C., Fisher, J., Gorham, T., Turner, C. J., Hammeken Arboe, N., Blicher, M. E., Kemp, K. M. (2017) The impact of trawling on the epibenthic megafauna of the West Greenland shelf. *ICES Journal of Marine Science.* 74 (3), 866–876.

Remerciements

Rédacteur en chef : David Agnew

Auteurs principales : Catherine Longo, Lucy Anderson, Lucy Erickson
Contributeurs techniques : Taylor Gorham (responsable), Robert Lefebvre (responsable), Jaco Barendse, Jean-Charles Gordon, Marcus Nelson, Peter Hair

Visualisation des données : Steve Rocliffe

Conception : Be Curious

Remerciements particuliers :

MSC : Rupert Howes, Sarah Bladen, Beth Askham, Bill Holden, Dan Averill, Dan Hoggarth, Gisli Gislason, Hannah Norbury, Jay Lugar, Jim Humphreys, Joanna Jones, Jo Miller, Kari Stange, Leslie Brazeau, Matt Watson, Mike Platt, Oluyemisi Oloruntuyi, Rodrigo Polanco, Rohan Currey, Sarah Lahert, Shen Yan Liow, Sophie Ferber, Stephanie Good, Suzi Keshavarz, Titia Sjenitzer, Victor Simoncelli
Aquaculture Stewardship Council

Austral Fisheries

Environmental Defense Fund

Heiplog Group

Dr Chris Yesson, Institute of Zoology, Zoological Society of London
International Pole and Line Foundation

Michael Melnychuk

Ministère des Pêcheries et de l'Agriculture, Maldives

Sustainable Fisheries Greenland

Tristan Southall

Centre mondial de surveillance de la conservation
de la nature des Nations Unies

Gouvernement de Géorgie du Sud-et-des-Îles-Sandwich

Référence suggérée

MSC, 2017. Marine Stewardship Council : Rapport sur les impacts environnementaux 2017. MSC, Londres (Royaume-Uni). 44 p. ISSN 2052-8876

Siège social et
Bureau Régional MSC – Europe,
Moyen-Orient et Afrique

Marine House
1 Snow Hill,
London EC1A 2DH
info@msc.org
Tél. : + 44 (0)20 7246 8900
Fax : + 44 (0)20 7246 8901

Organisme de bienfaisance
enregistré : 1066806
Entreprise enregistrée : 3322023

Bureau Régional MSC - Amériques
1255 23rd Street NW
Suite 275
Washington, DC 20037
États-Unis

americainfo@msc.org
Tél. : +1 202 793 3284

Statut non lucratif : 501 (C) (3)
Numéro d'identification d'employeur :
91-2018427

Bureau Régional MSC – Asie
Pacifique

6/202 Nicholson Parade,
Cronulla
NSW 2230
Australie
apinfo@msc.org
Tél. : +61 (0)2 9527 6883

Statut non lucratif : Enregistrée auprès
de l'ACNC Entreprise enregistrée :
ABN : 69 517 984 605,
ACN : 102 397 839

Bureaux Locaux :

Pékin
Chine
Berlin
Allemagne, Suisse,
Autriche
Le Cap
Afrique du Sud
Copenhague
Danemark
La Haye
Pays-Bas, Belgique, Luxembourg

Madrid
Espagne, Portugal
Milan
Italie
Paris
France
Reykjavik
Islande
Santiago
Chili

Seattle
États-Unis
Singapour
Asie du Sud-Est et Hong Kong
Stockholm
Scandinavie et mer Baltique
Tokyo
Japon
Toronto
Canada

Le MSC est également présent à :

Anvers – Belgique
Séoul – Corée du Sud
Cancún – Mexique
Helsinki – Finlande
Montevideo – Uruguay
Moscou – Russie
Varsovie – Pologne

En savoir plus :

www.msc.org/impacts-msc
info@msc.org



@MSCpechedurable



/MSCpechedurable



/marine-stewardship-council

Toutes les données contenues dans ce rapport sont exactes au 31 décembre 2016.
Toutes les images sont soumises au droit d'auteur du MSC, sauf indication contraire.

© Marine Stewardship Council 2017
